

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT



Carrosserie de Lutry SA

Tôlerie - Peinture - Géométrie
Dépannage 24h/24 - 7/7 - Toutes marques

Rte de la Conversion 271
1093 La Conversion

Tél. 021 791 23 60
www.carrosserielutry.ch
info@carrosserielutry.ch

carrosserie suisse
VAUD

JOURNAL DU DISTRICT | N° 26 | JEUDI 3 JUILLET 2025 | 75^E ANNÉE N° 35682 | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Code 70062

Footvaud Awards



Le foot de talus récompensé

par Jérôme Marendaz

© Jérôme Marendaz

Jean-Daniel Perroset primé pour son engagement en faveur du football et Jules Marche célébré comme meilleur entraîneur

Editorial

Arvid Ellefssplass
Rédacteur en chef



Adaptation

Ce lundi, la Suisse romande passe de Charybde en Scylla. D'abord, une canicule qui atteint les 34 degrés et qui s'éternise en se renforçant, puis des rafales et de la grêle sur la région Oron et, à l'heure où j'écris ces lignes, Lavaux trinque.

Nous reviendrons plus largement sur les conséquences de cette météo instable dans nos futures éditions, car en termes de climat, la norme semble être devenue l'exception.

Le climat... Sans entrer dans le débat stérile de savoir ou non si le changement climatique est une théorie fondée, dans la pratique les faits sont têtus: cette fin de mois de juin est bien réelle et indéniablement hors norme. Peut-être les terreplatistes et autres sceptiques auraient-ils un modèle météo à avancer qui l'expliquerait, et pourquoi la grêle tombe toujours sur les mêmes vignes...?

A l'heure des départs vers des destinations exotiques, bien malin qui peut garantir soleil, plages et barbecues...

«Puissiez-vous vivre des temps intéressants». Cette citation faussement attribuée à la sagesse chinoise ne représente pas un vœux de bonheur envoyé par un père à son enfant lors de son mariage, mais bien une malédiction qui pointe vers des temps de trouble. Ironie historique mais... bien actuelle.

L'instabilité est générale, politique, économique et climatique. Quel que soit le domaine, les changements sont patents. Il n'est plus question d'évolution, mais bien de révolution sans aucun leader: pas de Che Guevara, ni de Lénine à l'horizon. Il y a bien certains noms... mais je rechigne à penser qu'ils resteront dans la Grande Histoire autrement que comme fauteurs de troubles. Sans auteur, nous devenons sujets, et privés d'individus à accuser. «A qui la faute?» est une question devenue sans objet dans ce dédale moderne.

Privé de conclusion optimiste, je m'adapte et m'en remets à une question ouverte: Parapluie ou parasol?

Lutry - Informations communales

Commune de Lutry

2 3

L'ÉCHOMUNAL EXPRESS JUILLET 2025

Par la Municipalité

Vélo Trial

23

Nina Rubattel, championne suisse à domicile

par Ursina de Blaireville

La petite histoire des mots

5

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « Rodomontade »

Oron-le-Châtel

5

Envol au château
Une exposition de Lucie Fiore et Silvain Money

Forel (Lavaux)

7

Les 75 ans de l'Abbaye fêtés au Far West

Viticulture

13

Le temps de l'effeuille est venu, mais qu'est-ce ?

Publicité

berdoz
électroménager & cuisines

SERVICE CLIENT DE QUALITÉ depuis 1961

Soldes

1790.-
au lieu de 2390.-

Miele
Four H2861-60BP
Noir obsid.
Multifonctions
autonettoyant
pyrolytique.
Top qualité.

1490.-
au lieu de 2030.-

Miele
Lave-vaisselle
G 25856-60 Vi XXL
Active Plus Inox.
AutoOpen.
13 couverts.
Top qualité prix.

1690.-
au lieu de 2290.-

Miele
Lave-linge
WWE 300-80CH
QuickPowerWash.
Commande
intégrale via Miele@
home. SteamCare
réduit le temps de
repassage.

BOSCH SCHULTHESS AEG Miele SIEMENS Electrolux ZVC LIEBHERR Berdoz Electroménager SA | Avenue de Lavaux 63 | 1009 Pully | T 021 728 30 28 | www.berdoz.ch

L'ÉCHOMUNAL EXPRESS

PUBLICATION OFFICIELLE DE
LA COMMUNE DE LUTRY
JUILLET 2025



MOBILITÉ

Deux bus par heure sur la ligne 68

Dès le 18 août, la ligne TL 68 proposera deux bus par heure toute la journée et chaque jour de la semaine. Un renforcement rendu nécessaire par la grande fréquentation de cette ligne de transports publics.

Deux bus 68 par heure toute la journée et chaque jour de la semaine, dès le 18 août 2025: c'est la nouveauté prévue pour la rentrée scolaire. Aujourd'hui, la ligne qui relie la gare de Lutry à La Croix en passant par La Conversion propose un véhicule par heure et deux pendant les horaires de pointe du matin et du soir. Mais ce n'est pas suffisant.

«La ligne 68 connaît un fort succès: entre 2020 et 2024, le nombre de voyageurs et de voyageuses a presque doublé, de 78 331 à 150 743 par an», déclare Patrick Sutter, Municipal de la Sécurité et de la Mobilité. Initialement conçue pour les pendulaires, la ligne 68 a été mise en circulation pour desservir les quartiers lutryens et rabattre la population sur des lignes structurantes de transports publics. Aux heures de pointe, sa fréquence était doublée en coordination avec le RER Vaud pour répondre aux différents besoins de mobilité. Mais la fréquentation du bus est aujourd'hui toute autre. «Les véhicules sont bien remplis durant toute la journée, avec aussi des pics du-

rant les week-ends. Ces résultats sont extrêmement encourageants, ils montrent que lorsque l'offre est bonne, la population utilise volontiers les transports publics. Pas seulement pour aller au travail ou aux études, mais aussi pour les loisirs ou simplement faire ses courses», analyse le Municipal.

Le parcours restera exploité par des minibus, car différentes contraintes, comme la largeur de la route ou la configuration de certains virages, ne permettent actuellement pas de faire circuler de grands véhicules.

Couvrir tout le territoire

Ce développement va dans le sens de la vision de la Municipalité, qui veut développer une offre de transports publics de qualité sur l'ensemble du territoire. «À l'heure actuelle, les principaux axes est-ouest de la commune sont bien desservis, par exemple avec les trains ou la ligne TL 9. C'est dans les quartiers que nous devons concentrer nos efforts désormais», explique Patrick Sutter. Plusieurs réflexions sont en cours. La pre-

mière consiste à consolider le prolongement de la ligne 47 en allant systématiquement jusqu'à Pra Grana, contre un bus sur deux actuellement, afin d'améliorer encore la desserte pour les habitants des hauts de notre Commune. Cette ligne pourrait d'ailleurs devenir une des premières lignes décarbonées pour les TL.

Et la ligne 69? Elle fait aujourd'hui figure de parent pauvre avec un seul bus par heure, des horaires qui s'interrompent tôt le soir et aucun service le week-end. Son tracé qui dessert l'est de la Commune en reliant le port de Lutry au Landar traverse un bassin versant moins peuplé. Différents scénarios sont actuellement en discussion pour améliorer cette ligne de transports publics. Des études sont en cours et un sondage a été réalisé auprès des usagers de la ligne.

Lutry a la chance d'avoir trois gares sur son territoire, ainsi que la ligne 9 qui est la plus fréquentée de toute la région lausannoise après le M1 et le M2. «Le train permet de rallier rapidement les grands pôles de l'agglomération. Notre action vise donc à valoriser l'exploitation des gares et à permettre à la population de l'ensemble de la Commune de les atteindre rapidement et facilement en bus. Il va de soi qu'il est aussi primordial d'assurer la desserte fine entre les différents pôles de l'agglomération», conclut le Municipal. À terme, ces efforts doivent favoriser le transfert modal et bien évidemment réduire progressivement les nuisances liées au trafic individuel motorisé: embouteillages, bruit et pollution.

AGENDA

Programme complet sur: lutry.ch/agenda

JUIL/
AOÛT

MUSIQUE

Concerts sur les quais

Les jeudis et vendredis — 20 h

sdlutry.ch

31 JUIL/
2 AOÛT

VIE SOCIALE

Fête du Sauvetage

Concours de rame des sociétés

Silent party sur les quais

sauvetage-lutry.ch

1
AOÛT

ÉVÈNEMENT

Fête nationale suisse

Partie officielle — Place des Halles — 21 h 30

Feu d'artifice — 22 h

5-8
AOÛT

FESTIVAL

Apéro Beach

La Pinède — Dès 18 h

A côté des terrains de beach-volley

aperobeach.ch

3
SEPT

PRÉVENTION

Conférence sur la cybercriminalité

Le Château — 18 h (sur inscription)

policelavaux.ch/cyber



VIE COMMUNALE

MOUSTIQUE TIGRE: UN INSECTE INVASIF ET DANGEREUX

Le moustique tigre compte parmi les espèces invasives les plus redoutées, car il peut transmettre des maladies comme la dengue ou le chikungunya. On le trouve dans le Canton de Vaud depuis 2022. Les autorités cantonales appellent la population à lutter collectivement contre sa prolifération avec deux gestes simples mais essentiels: signaler sa présence, et éliminer les lieux de ponte en supprimant toute eau stagnante autour des habitations (coupelles, vases, gouttières, etc.).

Infos et signalement: moustiques-suisse.ch

ASSAINISSEMENT DES CHAUFFAGES ÉLECTRIQUES

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment équipé d'un chauffage et/ou d'un chauffe-eau électrique? Veuillez annoncer vos installations à la Direction de l'énergie du Canton de Vaud (DIREN). Malgré la suspension temporaire de la directive d'application, le décret demeure en vigueur, tout comme le devoir d'annonce. Cette démarche s'inscrit dans les objectifs cantonaux de transition énergétique.

CULTURE

Apéro en live

Du 5 au 8 août, Apéro Beach revient pour une 4^e édition, fidèle à son format léger et bien rodé.

Porté par des jeunes de la région, l'événement s'est fait une place dans le calendrier estival en misant sur une formule simple: des concerts gratuits de 18 h à 20 h à «La Pinède», au bord du lac, à côté des terrains de beach-volley. Ici, pas de grande scène ni de baffles démesurés: juste une envie de faire vibrer l'été, à l'heure où l'air devient plus doux. «Ce qui nous anime, c'est l'idée de partager un bon moment, dans un cadre magique, et de donner un espace d'expression à des artistes locaux», résume Floriane Paschoud, en charge des partenariats.

Car Apéro Beach est aussi une aventure collective, qui vise à fédérer la population et les commerces de la commune autour d'un projet créatif. «Plus d'une vingtaine de partenaires sont à nos côtés, dont la majorité sont des commerces ou boutiques de Lutry. Chacun



nous aide à sa manière, que ce soit financièrement ou par des contributions en nature», souligne Floriane. «Apéro Beach, c'est l'occasion de créer du lien social, de réunir les générations par la culture.» Une promesse qui résonne aussi du côté du service Jeunesse et Cohésion sociale de la Commune, qui soutient l'événement depuis ses débuts.

Des goûts et du groove

Et côté programmation? «Tout n'est pas encore entièrement ficelé, mais comme chaque année on mise sur la qualité des artistes et la diversité des styles». Quelques noms sont déjà annoncés: le mardi 5 août, le trio **ELÆNA** donnera le coup d'envoi avec un set entre improvisation jazz, groove néo-soul et sonorités électro. Le vendredi 8 août, place à **Dominique Hunziker**, jeune artiste à la voix cristalline qui promène sa créativité et sa guitare au fil de ses expériences de vie. Un conseil: allez jeter un œil aux galeries photos sur le site officiel.

Elles donnent furieusement envie de se poser à l'Apéro Beach, un verre à la main, les pieds dans l'herbe. On y devine l'esprit de la fête: transats, coucher de soleil et pistes de danse improvisées quand la samba s'emballe.

Et parce qu'un apéro s'apprécie rarement sans quelques bonnes choses à grignoter, le festival mise sur une buvette conviviale où les produits du terroir sont à l'honneur, ainsi que sur un food truck aux saveurs exotiques. «A la buvette, nous privilégions les circuits courts, une manière simple de consommer mieux, sans renoncer au plaisir», conclut Floriane. Alors voilà. Ce n'est pas un grand festival, non. Juste un bout d'été partagé, une scène au bord du lac, et des artistes passionnés. Imaginé et organisé par des jeunes d'ici, c'est un projet joyeux, généreux, créatif. Laissez-vous porter. Venez voir. Venez sentir. On y va une fois, et on y revient.

Plus d'informations aperobeach.ch

DÉCHETS

PROCHAINS RAMASSAGES DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

9
JUIL

Secteur Nord

13
AOÛT

Secteur Sud

6
AOÛT

6
AOÛT

Secteur Bourg

POLICE DE PROXIMITÉ

BAIGNADE EN SÉCURITÉ – UN ÉTÉ SANS RISQUE

La baignade, c'est le plaisir de l'été, à condition de rester prudent. Avant d'entrer dans l'eau, évitez les repas trop lourds et l'alcool. Gardez toujours un œil sur les plus jeunes, même s'ils savent nager. Le port du gilet de sauvetage est fortement recommandé pour les petits et les enfants non autonomes. Ne plongez jamais sans connaître la profondeur, et entrez dans l'eau doucement pour éviter le choc thermique. En cas d'urgence, appelez le 117 ou le 144.



UNE ASSOCIATION LOCALE, TROIS QUESTIONS

« Entretien le savoir-faire traditionnel »

Association du Pressoir du Château de Lutry



Jean-Samuel Leuba, Président

Quels sont les objectifs de l'association?

L'Association du Vieux Pressoir a pour mission la sauvegarde et la mise en valeur du pressoir ancien situé dans la cour du Château de Lutry, ainsi que la préservation des méthodes traditionnelles de pressurage. Depuis 1981, elle perpétue chaque année une pressée de raisins selon les techniques d'autrefois. Le raisin est fourni à tour de rôle par l'un des vignerons de Lutry.

Des nouveautés en vue?

À l'occasion de la pressée du millésime 2024, l'Association a célébré, en collaboration avec la Commune de Lutry, les 150 ans du Pressoir du Château. Pour marquer cet anniversaire, une étiquette spéciale a été créée. Les bouteilles issues de cette cuvée commémorative sont actuellement distribuées aux membres de l'Association, chacun recevant un carton de 12 bouteilles.

Quels sont les projets à venir?

L'Association reconduira son traditionnel concours de dégustation de vins lors de la Fête des Vendanges, ouvert à toutes et tous dans le caveau du château. Cet automne, elle procédera également à sa traditionnelle pressée publique, dans la cour du château, moment fort du calendrier local. Enfin, un repas convivial dans les vignes est en préparation pour les membres.

Pour plus d'informations: vieux-pressoir.lutry.org

LUTRY D'AVANT

Retour en rive connue

Nous voici à la fin du XIX^e siècle ou début du XX^e. Sur le quai de Lutry, la vie suit paisiblement son cours. L'imposant bâtiment en arrière-plan, aujourd'hui l'Hôtel «Le Rivage», était alors l'ancienne maison de Ville. Au premier plan, un vigneron portant une hotte regarde vers le lac: il s'agit de M. William Bron, figure municipale bien connue du village. La bâtisse s'est depuis refait une jeunesse, mais les platanes et la large esplanade, eux, gardent leur silhouette d'époque, comme s'ils n'avaient pas vu passer les années.



Photo: collection privée Eric Ceppi



ASTUCE ÉNERGIE

VENTILO GAGNANT

En été, un ventilateur consomme jusqu'à 20 fois moins qu'un climatiseur, tout en offrant un confort thermique souvent suffisant. Il ne baisse pas la température ambiante, mais accélère l'évaporation de la transpiration et met l'air en mouvement, deux effets qui améliorent nettement la sensation de fraîcheur, surtout si vous aérez tôt le matin et fermez les volets durant la journée. Un choix malin qui fait du bien à votre budget et au réseau électrique.

37
fontaines

EN CHIFFRES

C'est le nombre de fontaines recensées sur la commune. L'été, on les aime encore plus.

TRAVAUX

Plus de détails sur lutry.ch/travaux

SENTIER D'EN-VAUX

Dans le cadre de l'entretien régulier de ses infrastructures, la Commune de Lutry a entrepris des travaux de rénovation sur le Sentier d'En-Vaux. Ces travaux ont débuté le 10 juin 2025 et dureront environ six semaines.



AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAUX)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Transformation Installation d'une pompe à chaleur sol/eau et forage d'une sonde géothermique
Situation :	Chemin de la Chesaude 46
N° de la parcelle :	1392
N° ECA :	867
N° CAMAC :	241804
Référence communale :	2138
Coordonnées géo. :	2°54'6"210 / 1°15'2"538
Propriétaire :	Lucien Kemblinsky
Auteur des plans :	Marc Bastian Holdibat SA
Particularité :	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré : 2
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 28 juin au 27 juillet 2025

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAUX)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Transformation Installation d'une pompe à chaleur sol/eau et forage d'une sonde géothermique
Situation :	Chemin de la Chesaude 44
N° de la parcelle :	1391
N° ECA :	897
N° CAMAC :	241803
Référence communale :	2139
Coordonnées géo. :	2°54'6"195 / 1°15'2"517
Propriétaire :	Malcolm Bouchard
Auteur des plans :	Marc Bastian Holdibat SA
Particularité :	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré : 2
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 28 juin au 27 juillet 2025

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE MONTPREVEYRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Construction nouvelle
Description de l'ouvrage :	Démolition du bâtiment n° ECA 199. Construction de 2 villas jumelles avec garage souterrain
Situation :	Rue de Village 53
N° de la parcelle :	310
N° ECA :	199
N° CAMAC :	234472
Coordonnées géo. :	2°54'6"590 / 1°15'9"540
Propriétaire :	LD Promotions SA
Promettant acquéreur :	LD Promotions SA
Auteur des plans :	Sweid Nour Sweid 'N' Sour Sàrl
Particularité :	Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 21 juin au 20 juillet 2025

Les dossiers et les plans sont déposés au greffe municipal, où ils peuvent être consultés et les observations ou oppositions éventuelles consignées par écrit

La Municipalité



COMMUNE DE ROPRAZ

OFFRE D'EMPLOI

Suite au départ de notre employé communal, la Municipalité de Ropraz met en concours le poste suivant :

Un/e employé/e de voirie à 100%

Titulaire d'un CFC d'agent-e d'exploitation, ou d'un CFC dans les domaines du bâtiment, de la mécanique ou de la foresterie, ou disposant d'une expérience jugée équivalente

Vos missions et tâches principales :

- Participer au nettoyage des espaces publics
- Participer au ramassage des déchets et autres détritiques du territoire communal (parcs, lieux de promenades, etc.) + service de déchetterie
- Entretenir les routes
- Participer à l'entretien des espaces verts et des forêts
- Effectuer divers travaux dans le domaine du bâtiment
- Effectuer l'entretien courant du parc machines et véhicules.

Profil souhaité :

- Être au bénéfice d'un CFC d'agent-e d'exploitation, ou d'un CFC dans les domaines du bâtiment, de la mécanique ou de la foresterie, ou disposant d'une expérience jugée équivalente
- Polyvalence et capacité à travailler en plein air et par tous temps
- Bonne résistance physique
- Esprit pratique, de collaboration et d'initiative
- Sens de l'organisation, fiabilité et conscience professionnelle
- Connaissance et respect des règles de sécurité
- Titulaire d'un permis de conduire cat. B et BE, à l'aise avec les véhicules de travail
- Expérience dans un poste similaire, un atout
- Pour les services hivernaux, un domicile à proximité immédiate de la Commune est fortement recommandé (maximum 10 kilomètres)

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Renseignements :

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Daniel Henry, Syndic, au 079 699.05.87

Le dossier comprenant votre offre, curriculum vitae avec photographie récente et les pièces usuelles doit être adressé par courrier postal ou par mail à : Administration communale de Ropraz, Mme Martine Godat, Place du Village 1, 1088 Ropraz ou par courriel au greffe@ropraz.ch, jusqu'au 31 juillet 2025.

Il ne sera répondu qu'aux dossiers complets répondant au profil souhaité. Toute candidature sera traitée de manière strictement confidentielle.

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Transformations
Description de l'ouvrage :	Rénovation énergétique du bâtiment no ECA 1731. Pose d'une isolation périphérique, de panneaux photovoltaïques et de 2 PAC côté ouest. Création de 3 places de parc
Situation :	Chemin des Toises 3
N° de la parcelle :	243
N° ECA :	1731
N° CAMAC :	238295
Référence communale :	E-6642
Coordonnées géo. :	2°54'2"383 / 1°15'0"640
Propriétaire :	Realstone SA
Auteur des plans :	Magizan SA M. Olivier Fazan, architecte Avenue de la Gare 10 1003 Lausanne
Demande de dérogation :	Art. 36 LRou: limite des constructions, fondé sur l'art. 54 RCAT et 97 LATC
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 5 juillet au 3 août 2025

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Transformations
Description de l'ouvrage :	Rénovation du bâtiment no ECA 106. Transformation des combles en locaux habitables. Création d'un escalier extérieur et d'une pergola. Pose d'une pompe à chaleur air/eau extérieure
Situation :	Route de Bossières 106
N° de la parcelle :	1103
N° ECA :	606
N° CAMAC :	241836
Référence communale :	E-6643
Coordonnées géo. :	2°54'3"220 / 1°15'1"185
Propriétaire :	M. Stéphane Henninger
Auteur des plans :	LJG-Architecture SA M. Loïc Jacot-Guillarmod Architecte Ch. de Praz-Berthoud 29 1010 Lausanne
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 5 juillet au 3 août 2025

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE PUIDOUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Objet :	Construction d'une aire de déboufrage
Situation :	Chemin de Paully 5
N° de la parcelle :	1214
N° CAMAC :	242284
Référence communale :	20/1805/25
Coordonnées géo. :	2°55'1"340 / 1°14'9"640
Propriétaire :	Olivier Latty
Auteur des plans :	Gemetris SA Grand'Rue 1083 Mézières
Particularité :	Le présent projet est situé en dehors de la zone à bâtir
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 21 juin au 20 juillet 2025

La Municipalité

Bienvenue au Restaurant - Brasserie de La Conversion !

Notre chef étoilé vous invite à partager une cuisine inventive et pleine de saveurs, dans une atmosphère conviviale et chaleureuse. Venez vivre une expérience culinaire unique et authentique, où chaque plat raconte une histoire. **On vous attend avec impatience pour un moment gourmand et mémorable !**

Route de La Conversion 289 - 1093 La Conversion
021 791 46 98

Lu-ma	10h-14h30
Me-je	10h-14h30 et 17h-22h
Ve	9h-15h et 17h-22h30
Sa	11h-14h et 18h-23h
Di	11h-14h30 et 18h-21h

Même direction que le restaurant
Au Vieux Caveau à Pully



Oron-le-Châtel

Envol, invitation à regarder le ciel au château d'Oron

Pour la 10^e année consécutive, le château d'Oron propose une présentation artistique pendant la saison estivale. Du 17 mai au 28 septembre, les œuvres de Lucie Fiore et Silvain Monney sont exposées sous les toits du château, tout au long du chemin de ronde.

Deux jeunes artistes exposent leur passion pour la nature

Lucie Fiore est une jeune illustratrice indépendante, domiciliée à Tavel, qui travaille à la gouache et aux crayons de couleur. Inspirée par les merveilles de la nature qui nous entoure, son travail oscille entre la recherche documentée et le vivant. Elle partage sa passion au travers des ateliers créatifs. Silvain Monney, habitant de La Rogivue, formé au cinéma d'animation invente des univers graphiques empreints de narration et de lumière. Il dessine pour la presse, la BD ou l'affiche.

Un cadre magnifique et des œuvres qui se font écho

«Lorsque Romain Richard, membre de l'ACCO (Association pour la Conservation du Château d'Oron), qui avait vu



Lucie Fiore et Silvain Monney

mon travail précédemment, m'a contacté pour exposer mes œuvres au château d'Oron, l'espace disponible du chemin de ronde et de la salle attenante m'a paru trop important pour moi seul. J'ai donc proposé à

Lucie Fiore de me rejoindre. Nous avons ensemble défini la thématique des oiseaux et des paysages tournés vers les cieux. Un mélange entre mes découpages d'oiseaux en noir/blanc et sur papier couleur repré-

sentant l'atmosphère du crépuscule avec le ciel sombre et les lumières des habitations et les dessins tout en douceur de Lucie» relate Silvain Monney, qui titulaire d'un CFC d'horticulture se consacre maintenant en grande partie à ses projets de jardins mais maintient sa fibre artistique qu'il exprime plutôt en hiver.

Le thème de l'envol exposé sous les toits est parlant

Parcourant le chemin de ronde avec Lucie Fiore, on est d'abord happé par de grandes affiches colorées de paysages, puis entre les fenêtres par des reproductions des deux artistes, avant d'arriver dans la salle où les tableaux originaux, de petits formats courent le long des murs. Là, on peut admirer la précision et la délicatesse des oiseaux, que l'on dirait prêts à s'envoler de leur cadre, la douceur des paysages, tout comme la finesse des découpages. «Nous avons voulu évoquer des choses

communes avec nos techniques respectives. La première partie est faite de reproductions grand format, car si le lieu est atypique, il est aussi vivant avec une certaine humidité et la visite des pigeons, aussi, nous avons mis les originaux dans la salle sous cadre ou sous cloche.» De jolis cadres en bois réalisés par Barbara Schopfer du Cadre à Dorer de Fribourg et par Tobie Lehmann de la région. La jeune artiste qui fonctionne plus à l'intuition qu'avec la raison se nourrit de documents scientifiques et d'observations dans la nature. «Nous avons d'abord de grandes ambitions pour cette exposition, mais finalement nous avons préféré garder la sobriété. Nos œuvres sont des moments captés, des instants magiques, une invitation à regarder, une fenêtre sur le rêve» invite-t-elle.

Les deux jeunes artistes se sont rencontrés virtuellement via les réseaux sociaux pendant la pandémie et ont correspondu pendant quatre ans. Silvain lui a proposé d'exposer, l'été passé, au jardin des Capucins, de Bulle, où il travaillait, puis elle l'a invité à rejoindre son atelier. «Un enchaînement de circonstances qui a entraîné une jolie relation, quelque part, nous continuons notre dialogue, mais cette fois en images, chacun à sa façon à travers l'art, la poésie et notre amour de la nature» confie la sympathique artiste qui sera présente tout comme Silvain Monney sur place les samedis 19 juillet et 13 septembre de 14h à 17h pour accueillir les visiteurs et partager un moment avec eux.

Gil Colliard

Exposition Envol, regards croisés
Château d'Oron
du 17 mai au 28 septembre
Ouverture: samedi de 14h à 17h
dimanche de 14h à 18h



Découpages de Silvain Monney



Crayons et gouache de Lucie Fiore

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Rodomontade

Dans la presse, depuis son élection, mais surtout depuis qu'il se vante d'avoir anéanti les capacités nucléaires iraniennes, tout en épargnant la vie du Guide suprême que devrait lui en être reconnaissant, le mot «rodomontade» est souvent associé à Donald Trump. Ce curieux terme, d'un usage peu courant, utilisé le plus souvent au pluriel, est synonyme de «fanfaronnade». Il désigne l'attitude prétentieuse et ridicule d'un vantard ou ses menaces excessives, vaines et sans fondement.

Ce mot est apparu dans la langue française au XVI^e siècle, emprunté à l'italien. Il est issu du nom propre «Rodomonte», un personnage fictif dont les aventures furent décrites dans deux grands poèmes épiques de la Renaissance italienne: «Orlando innamorato» du poète Matteo Maria Boiardi et «Orlando furioso» du poète Ludovico Ariosto, dit l'Arioste. Sous leur plume, Rodomonte, chef des Sarrasins et roi de Zarza et d'Alger se distingue par son courage, mais aussi par son arrogance et ses risibles vantar-

dises. Il finira d'ailleurs par être tué lors d'un duel.

En italien, ce nom propre, qui signifie «rongemontagne», entra très vite dans la langage courant pour désigner les vantards et les fanfarons qui s'attribuent des exploits imaginaires. Le français l'adopta presque aussitôt sous la forme «rodomont» pour nommer les bravaches bouffis d'orgueil qui se vantent de prétendus actes de bravoure. Il en dérivait le substantif «rodomontades» pour désigner les vantardises les plus ostentatoires.

Notons au passage que le substantif «rodomont», bien que tombé en désuétude, figure toujours dans nos dictionnaires modernes. Ses synonymes sont «fanfaron», «bravache», «hâbleur», «matamore», «fier-à-bras», etc.

Arrêtons-nous maintenant sur les mots «matamore» et «fanfaron» qui désignent eux-aussi un «rodomont». Tous deux ont été empruntés à l'espagnol. Le premier nous vient de «matamoros», qui signifie «tueur de Maures». Il a été introduit dans notre langue au XVII^e siècle et est devenu le nom d'un

personnage de comédie, un faux brave qui se vante de ses exploits imaginaires, notamment contre les Maures qui autrefois occupaient l'Espagne. Adopté par le français à la même époque, et issu de «fanfarón», le second aurait vraisemblablement une origine arabe. Il serait dérivé du mot «farfar» qui veut dire «bavard» ou «inconstant».

Petite curiosité: chez-nous, en Suisse romande, le «Signal de Rodomont» est un sommet des Préalpes, situé dans la région de Château-d'Oex. Il est connu pour son magnifique panorama sur les Alpes vaudoises et bernoises, ainsi que sur la chaîne des Vanils et les Gastlosen. Le nom «Rodomont» fait bien référence au personnage de la littérature italienne dont nous avons parlé plus haut... Car celles et ceux qui ont pu profiter du parcours et du panorama du «Signal de Rodomont» peuvent légitimement s'en glorifier... Parfois peut-être à l'excès!

Georges Pop

Marché immobilier



Hugues Blatti
Directeur et fondateur de BC IMMO
Courtier en immeubles avec Brevet fédéral
Chargé de cours auprès de USPI Formation
079 679 96 60 | hb@bcimmo.ch
021 800 00 15 | www.bcimmo.ch

Les bases du troisième trimestre 2025

Un marché résilient malgré les incertitudes

Le marché immobilier suisse aborde l'été 2025 avec une dynamique toujours soutenue. Malgré un contexte économique mondial hésitant, les prix des logements continuent de monter. L'offre reste limitée, la demande se maintient, et les taux d'intérêt repartent à la baisse. Un ensemble de facteurs qui contribue à maintenir l'attrait de la pierre.

Une hausse des prix qui s'installe dans la durée

Au premier trimestre 2025, les prix de l'immobilier résidentiel ont progressé d'environ 1,5 % par rapport au trimestre précédent. Sur douze mois, la hausse est d'environ 4 % à l'échelle nationale. Les biens immobiliers bien situés, bien estimés et bien présentés trouvent preneur rapidement. Il n'est pas rare qu'une transaction se conclue en moins de trois mois.

La politique de la BNS soutient la demande

Le 19 juin, la Banque nationale suisse a abaissé son taux directeur à 0 %. Cette décision, motivée par un ralentissement de l'inflation, a un impact direct sur le crédit hypothécaire. Les taux fixes à 10 ans oscillent actuellement entre 1,3 % et 1,6 %, selon les prestataires. De telles conditions favorisent les acquisitions, y compris pour les primo-accédants, tout en renforçant la capacité d'emprunt des ménages.

Des tensions localisées

L'UBS Real Estate Bubble Index a atteint 0,29 au premier trimestre. Ce niveau reste modéré, mais indique une certaine tension sur les prix dans les centres urbains les plus prisés. Dans ce contexte, la prudence reste de mise. L'écart se creuse entre les zones chaudes du marché, comme l'Arc lémanique ou la région de Zurich, et les régions rurales ou moins bien desservies, où les biens prennent plus de temps à trouver preneur.

Pour les vendeurs, un climat encore porteur

Vendre aujourd'hui reste judicieux à condition d'opter pour une stratégie bien pensée. Un bien correctement évalué, mis en valeur et commercialisé de manière professionnelle reste très attractif.

Pour celles et ceux qui envisagent de vendre, le moment reste propice. Le marché est actif, les taux d'intérêt sont favorables, et les acheteurs sont bien présents. Encore faut-il fixer un prix en adéquation avec la réalité du marché et bénéficier d'un accompagnement rigoureux. Valoriser correctement son bien, choisir un professionnel de confiance et adopter une stratégie claire permettent non seulement de vendre, mais de le faire dans les meilleures conditions. En immobilier, ce n'est pas le bon timing qui fait la vente, c'est la bonne préparation.

BCIMMO
BLATTI & COURTIER

Acheter avec confiance
Vendre avec succès

MARCHÉ CONCLU

VOTRE ANNONCE AU MOT

Santé

Accompagnement à distance des personnes, animaux en fin de vie
Guérisseur-Magnétiseur pour apaiser les angoisses, les maux, atténuer les douleurs des personnes, des animaux.
<http://www.energie-subtile.com>
079 756 26 50

Cherche

Recherche appartement 2,5 pièces, région Savigny, Forel, Puidoux à une date à convenir.
Tél. 079 666 40 38

Immobilier - A louer

Gîte à louer à Saint-Quentin-La-Poterie (Uzès-Gard)

Gîte 2-4 pers. (2 ch. séparées, séjour-cuisine équipée) 60m², jouissance piscine privée, 5 min. du centre à pied, parking privé.
+41 76 437 32 22 ou masdesgarrigues30700@gmail.com



Ouvrier indépendant

propose ses services à la demande

- Travail de jardin
 - Nettoyage d'entreprise
- 076 262 06 90**

Achat automobiles
Uniquement modèles récents

Déplacement à domicile
 Paiement comptant

Pascal Demierre
078 609 09 95

www.autoromandie.ch

Vacances Corse du Sud, Bonifacio



A louer, villa + 2 dépendances

Idéal pour séjour en famille ou entre amis (12 personnes max.)
5 chambres, 4 salles d'eau, salon, coin TV, cuisine d'été, proche des plus belles plages. Consultez notre site : www.maison-u-sognu.com
Rens: **+41 79 434 78 79**



MARCHÉ CONCLU

VOTRE ANNONCE AU MOT



Tout est simple

Inscrivez votre annonce aux mots

sur notre site, www.le-courrier.ch et cliquez la rubrique « **Marché Conclu** » ou l'onglet « **Petites Annonces** ».

En quelques clics, votre annonce paraîtra dans l'édition du jeudi suivant ou à la date de votre choix.

Parution à **26'000 ménages**.
 Paiement sécurisé. **Fr. 2.- le mot.**

Dernier délai:
Dimanche pour le jeudi suivant

Recrutons

Extra en service (H/F) Dynamique & motivé(e)

Vous souhaitez rejoindre un **équipe sympathique & dynamique** ou la satisfaction du client est au cœur des préoccupations ?

Vous avez une formation ou expérience significative en service, ce poste est pour vous !

Vos missions : **Mise en place, accueil, prise de commande & service.**

Poste à pourvoir **exclusivement pour le service du soir, week-end compris.**

Expérience souhaitée, débutant(e) accepté(e).

Conditions salariales selon profil. Possibilité de formation.

Poste en extra pour compléter nos équipes.

Français courant, permis & véhicule nécessaires. Place de stationnement.

Route du Village 37 - 1070 PUIDOUX
Candidature exclusivement par mail merci
info@aubergedepuidoux.ch



Restaurant La Piazza à Paudex

- Haut lieu de la cuisine italienne -

Votre rendez-vous gourmand



Les soirs des lundis et mardis, toutes les pizzas à Fr. 15.- avec salade

Parking souterrain gratuit à disposition



Ouvert du lundi au vendredi
Ch. de la Charretta 8 1094 Paudex
021 791 57 27
info@restolapiazza.ch

CHAQUE AVENTURE COMPTE

TOYOTA LAND CRUISER



La légende est de retour. Disponible dès maintenant.

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA
Route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry
021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch
www.garage-petite-corniche.ch



Garage Petite Corniche Lutry

Official Car Partner

APERERO

ACCUEIL PETITE ENFANCE RÉSEAU ORON

Le Réseau APERERO tient à féliciter ses apprentis pour leur parcours d'apprentissage et l'obtention de leur CFC d'Assistant Socio-Educatif. Nous leur souhaitons tout le meilleur pour leur avenir professionnel et personnel.



En haut, de gauche à droite:
Louis Verdelet, Nurserie-Garderie Liloane - **Ilana Christinat**, Nurserie-Garderie Liloane
Begoña Vidal Gomis, Nurserie-Garderie Liloane - **Warinda Favre**, UAPE Les Potirons
Isabelle Mamin, Nurserie-Garderie Gribouille - **Houda Hudu Osman Varela Semdo**, Nurserie-Garderie Les Libellules - **Maëlle Lanz**, Nurserie-Garderie Les Libellules
Andrea Salgado Lazarevic, Nurserie-Garderie Les Libellules

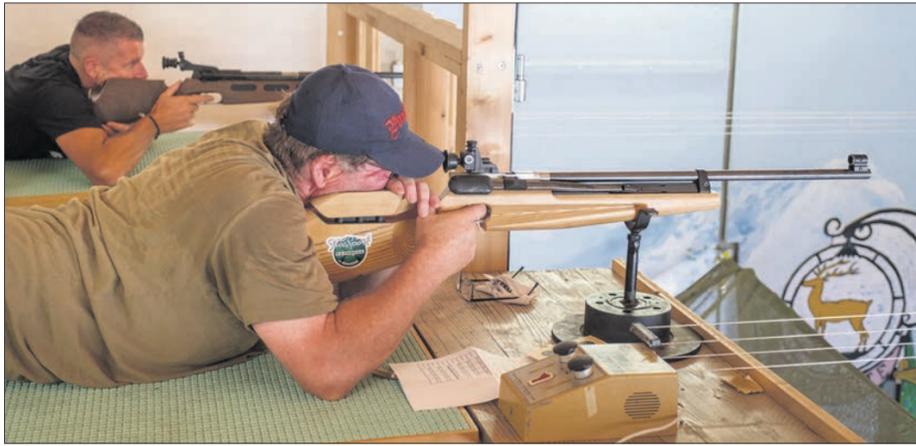
En bas, de gauche à droite:
Laurianne Sonnay, UAPE Caban'Air - **Gwendoline Prou**, Nurserie-Garderie Cabolle
Céline Flaction, UAPE La Croc'

Forel

En mode western pour les 75 ans de l'Abbaye

Quatre jours de tir, de musique et de rencontres villageoises pour fêter l'anniversaire de l'abbaye «Au Petit Calibre». Reportage.

La grande salle de Forel a pris des allures de Far West ce week-end. A l'intérieur comme à l'extérieur, les visiteurs étaient plongés dans une ambiance de saloon, de prison et de portraits façon *Lucky Luke*. Les 75 ans de l'abbaye «Au Petit Calibre» a attiré aussi bien les amateurs de tir que les simples curieux. La météo, quant à elle, rappelait les étendues arides de l'Ouest américain. «*La chaleur dehors est écrasante, mais ici, c'est clim' naturelle et sourire au frais*», plaisantait Hervé Chapuis, président de la société et organisateur de l'événement. Un enthousiasme qu'il a tempéré, contacté lundi matin: «*Honnêtement, il faisait aussi très chaud à l'intérieur*», admet-il après coup.



En dessus du «Carnotzet», ce sont 4 places de tir qui ont été aménagées de manière éphémère

Quatre jours de tir et d'animation

A l'arrière de la grande salle, juste au-dessus du carnotzet, quatre stands de tir

ont été installés. Les carabines, braquées sur de petites cibles à dix mètres, nécessitent précision et concentration. En tout, ce sont plus de 300 munitions qui ont été tirées. Parmi les encadrants, on retrouvait Kilian, contrôleur de tir qui, à l'aide de sa jauge, détermine si une balle proche d'une ligne se trouve dans la zone supérieure ou inférieure. A ses côtés, Vincent Monod, moniteur et membre de la société de tir des armes de guerre de Forel, prodigue conseils et encouragements. La relève est bien là, puisqu'une session était réservée aux jeunes de 8 à 15 ans.

Le montage de la salle et la décoration western ont mobilisé une semaine complète. Et pour cause: c'est Hervé Chapuis qui a conçu et fabriqué une bonne partie des éléments de décor. Dès vendredi soir, le match aux cartes a connu un succès au-delà des attentes: «*104 équipes ont participé, alors qu'une trentaine était prévue*», commente l'organisateur. Le marché aux vins, animé par trois vignerons locaux jusqu'à 17 heures a, quant à lui, connu une fréquentation plus modeste, avant de laisser place à l'équipe d'organisation. Objectif: transformer la salle pour le



Les trois rois des cibles (de g à d): Thomas Sonnay, président, Hervé Chapuis, vice-roi de la cible abbaye et le roi de l'abbaye, Xavier Colomb

souper et la soirée country animée par Richard Memphis.

Convivialité au menu

A Forel, tout le monde se connaît, et si ce n'était pas le cas, c'est désormais chose faite. L'ambiance se veut familiale, conviviale, et les sourires

étaient omniprésents. Plus qu'un simple anniversaire, les 75 ans de l'abbaye «Au Petit Calibre» ont été un vrai rendez-vous de village: festif, ancré et vivant.

Texte et photos Thomas Cramatte
thomas@le-courrier.ch

Lavaux Classic

Une 22^e édition de toute beauté et très fréquentée

C'est dans une ambiance des plus estivales que le festival s'achève ce dimanche 29 juin après dix jours de festivités à Cully, avec un concert iconique et sold out mené par la mezzosoprano Marina Viotti, accompagnée par Jan Schultz sur un magnifique Pleyel 280 de 1937.

Le public a répondu en nombre tout au long de cette splendide édition, que ce soit pour les grands noms de la musique classique, pour les découvertes et les jeunes talents de la région.

Plusieurs concerts affichaient complet et les Jardins du Domaine Potterat, QG du festival OFF, ne désespéraient pas.

Les moments forts du festival IN

Grigory Sokolov en concert d'ouverture, véritable légende vivante du piano, nous régala dans un répertoire Byrd et Brahms, sans oublier les six bis qui ont suivi, tous acclamés par une standing ovation. Etait-ce le signe avant-coureur d'une édition placée sous le signe d'un enthousiasme général?

Toujours est-il que le concert baroque du Consort - mené par Théotime Langlois de Swarte - autour des «Quatre Saisons» de Vivaldi, dont nous



La mezzosoprano Marina Viotti accompagnée par Jean Schultz au piano lors du concert de clôture

célebrons cette année les 300 ans, suscitait le même engouement de la part de notre fidèle public, tout comme le concert majestueux de Steven Isserlis et Claudio Martinez Mehner ou encore lors des récitals de piano de Nelson Goerner, Lucas Debargue et Florian Noack. Une grande présence cette année encore de fabuleux pianistes mais pas seulement.

A noter également les instants suspendus du concert du Quatuor Modigliani à l'église de Notre-Dame de Cully à l'acoustique parfaite

ou celui de Lionel Cottet et Jorge Viladoms nous transportant «From Latin America to Paris».

Les découvertes

Les projets «Transylvania» d'Elie Hackel et «Oiseaux de Paradis» de Valentine et Gabriel Michaud ont, quant à eux, reçu un très bel accueil, qu'il s'agisse de la profondeur des musiques de l'Est ou d'une escapade onirique, qui réunit le temps d'un rêve une volière surréaliste dans un paysage imaginaire proposé par d'excellents musiciens.

Les talents du festival OFF

Sous l'impulsion de Martin Jollet, la programmation du festival OFF a su ravir les auditrices et auditeurs venus par grand intérêt et parfois par simple curiosité. Et c'est précisément le mélange de ces publics qui rend Lavaux Classic si précieux.

Parmi les points forts, notons la soirée ciné-concert en live avec le pianiste Lucas Buclin et ses élèves, un trio musical passionné et envoûtant - le Trio Dzinza, le duo violon et violoncelle de Samuel Hirsch et Cyprien Lengagne.

Sans oublier la Journée festive dans une ambiance résolument joviale où de nombreux concerts en format court se sont enchaînés.

Enfin, les demi-finales du concours de piano ont permis de révéler une qualité de jeu formidable de toutes les candidates et tous candidats. Rendez-vous le 8 novembre à L'Octogone de Pully pour les finales!

Les bénévoles et les Amies et Amis du festival

Cette édition a pu exister grâce au précieux travail de nos nombreuses et nombreux bénévoles mobilisés que

nous tenons à remercier pour le temps accordé, la flexibilité dont ils et elles ont fait preuve ainsi que la réactivité aux nombreux imprévus inhérents à toute manifestation de ce type.

Notre gratitude au comité et aux membres de l'association des Amies et Amis du festival sans qui la présente édition n'aurait pas revêtu ce degré de convivialité avec notre fidèle public.

Toute l'équipe du festival vous donne rendez-vous du 20 au 28 juin 2026!

Céline Chable

Publicité




GARAGE DE LA CROIX
1090 La Croix-sur-Lutry 021 791 53 74



**ENTRETIEN TOUTES MARQUES
AUTO-MOTO-SCOOTER**

WWW.GARAGEDELACROIX-LUTRY.CH

Au cœur du marché EXPOSE TON ART! les 23 et 30 août 2025

**Venez exposer votre talent
durant le marché de Lutry.**

Vous êtes peintre, sculpteur, etc. Nous sommes à la recherche
d'artistes ou d'artisans locaux passionnés.

Renseignements: **Josiane Rappaz 079 629 14 41**

Inscription
sur notre site
sdlutry.ch

021 781 31 16 - Route de la Mortigue 2 - 1072 Forel (Lavaux)

Des vélos pour tous!

Route - Electrique - VTT - Loisir - Enfant - Services

www.uniccycle.ch

Agrémentez votre table, carnotzet, etc... grâce aux sets de table de la Poya

**Profitez de notre offre
50 sets de table à Fr. 35.-
Livraison comprise
Fr. 25.- si vous venez
les chercher à la rédaction**

Commandez directement ici

MADZOVSKI

Marjanco

Jardinier Paysagiste

En Ogoz 2, 1071 St-Saphorin
marjancomadzovski@gmail.com

079 614 66 17
021 946 46 41

Depuis
49 ans
à votre
service

GARAGE DE SERVION

Pierre Pierimarchi • 1077 Servion • 021 903 24 58
Services et réparations toutes marques

ESCAPE ROOMS

42ND STREET
WWW.42NDSTREET.CH

Venez déguster les vins de la région, les caveaux sont ouverts!

Le train des capites

Visite de 3 capites dans un paysage à couper le souffle. Le forfait comprend un verre souvenir avec son support
+ 3dl de vin, 1 minérale, 1 planchette.
Samedi 5 + dimanche 6 juillet
Samedi 12 + dimanche 13 juillet
Départ de Vevey à 17h30
Adulte: CHF 55.- / Enfant (5-15 ans): CHF 25.-

OUVERTURE
DES
CAVEAUX
ET BARS

Partez déguster les vins de Lavaux avec le Train du Caveau ou le Train de l'Apéro

du 2 mai au 21 septembre
www.lavauxexpress.ch

Heures d'ouverture des caveaux... Rendez-leur visite!

Aran-Villette Caveau des Vignerons Rue du Village 2 1091 Aran 079 488 23 27 www.caveau-villette.ch Ouverture: vendredi à dimanche de 17h à 21h	4 au 6 juillet Cave Hug, famille Emmanuel Hug 11 au 13 juillet Domaine Vitis Musicalis, Alain Chollet	Grandvaux Caveau Corto Ch. du Four Pl. du Village 1091 Grandvaux 079 630 51 53 www.caveaucorto.ch Ouverture: vendredi de 17h à 21h samedi et dimanche de 16h à 21h	4 au 6 juillet Josiane Malherbe 11 au 13 juillet Cave Duboux
Cully Caveau des Vignerons Place d'Armes 16 1096 Cully 079 767 72 66 www.caveau-cully.ch Ouverture: jeudi à dimanche de 17h à 21h	3 au 6 juillet Mélanie Weber 10 au 13 juillet Guillaume Potterat	Epesses Caveau des Vignerons Ruelle du Vieux Bourg 2 1098 Epesses 079 378 42 49 info@caveau-epesses.ch Ouverture: jeudi à dimanche de 17h à 21h	3 au 6 juillet Didier Rouge 10 au 13 juillet Marina Bovard
Riex Caveau des Vignerons Sous-le-Clocher Aurélie Badoux 078 698 68 87 caveau.riex@bluewin.ch Ouverture: Vendredi et samedi de 17h à 21h et le dimanche de 16h à 20h	4 au 6 juillet Robert Lévy 11 au 13 juillet J. Duboux, P. Baehler, D. Fauquex		



Chexbres

Assemblée générale de la Société de développement de Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin (SDEV CPRS) du 26 juin

Attribution des prix pour balcons et jardins fleuris

C'est dans la salle du Conseil communal de Chexbres que la présidente, Béatrice Butty, ouvre cette assemblée générale annuelle devant un nombreux parterre de membres et de sympathisants. Dans son rapport sur les activités du comité, elle remercie d'abord la commune de Chexbres pour la mise à disposition des locaux et du vin offert pour l'apéritif.

L'année 2024 a été intense avec le développement de l'offre à la gare de Chexbres qui a dû être adaptée à la demande du touriste qui recherche plutôt un ou des souvenirs de son passage en ces lieux de Lavaux avec des produits locaux ou des publications illustrées.

Le vin occupe une place de choix avec 26 vigneronnes représentées et 10 sont toujours en liste d'attente. La gérante, Denise Maiche, est remerciée pour son travail et la réussite de sa licence auprès de GastroVaud.

Le comité a décidé de créer une société sous le nom Espace La Gare de Chexbres Sàrl en activité depuis le 1^{er} janvier 2025.



La présidente Béatrice Butty et une partie du comité durant l'assemblée

La bonne collaboration avec les syndicats des quatre communes et Promove, ainsi que Montreux-Vevey Tourisme, le train Lavaux Panoramic avec pas loin de 15'000 passagers qui embarquent devant la gare, Lavaux Patrimoine mondial et ses guides font que la SDEV CPRS rempli parfaitement son rôle de promotion régional.

L'apéritif des entreprises chez le Dr Gab's à Puidoux a eu beaucoup de succès.

Comme pratiquement chaque année, l'arrivée de Saint Nicolas, sur la place de la Gare de Chexbres, a attiré un nombreux public juvénile et enthousiaste.

Les comptes 2024 présentent un bilan équilibré à CHF 57'002.12 entre les actifs et les passifs et ils sont adoptés par l'assemblée. La présidente peut être fière de son comité qui est reconduit in corpore.

Les prix des balcons et jardins fleuris sont remis par Anne Bidlingmeyer. Pour Rivaz, les lauréats sont: Paul-Ernest Ruchonnet, la famille Schaffner et Marc-Henri Leyvraz. Pour Saint-Saphorin: la famille Meschler, Frédéric Chevalley et Mme et M. Imobers-Reg. Pour Chexbres: Nicole Rogivue, Mme et M. Chappuis et Ursula Mertens. Pour Puidoux: Mme et M. Guignard,

Mme et M. Willemin et André Gilliéron. Pour les commerçants, c'est le Self des Amoureux à Puidoux et le coup de cœur du jury est attribué à Crêt Bérard.

La Société de développement fut fondée le 12 avril 1896, donc elle aura 130 ans l'année prochaine, et quelques événements marquant cet anniversaire seront organisés.

Mmes Marquis et Raulic sont venues faire une présentation de l'Office régional de placement (ORP) en indiquant qu'il dispose de dossiers de qualité à proposer à une entreprise souhaitant engager du personnel.

Le syndic de Chexbres, Alain Bouquet, informe que les travaux à la maison de commune vont débiter prochainement et un déménagement de l'administration est prévu en juillet pour intégrer des locaux à la gare de Chexbres pendant 18 mois, ce qui occasionnera plus de mouvements autour de celle-ci.

Texte et photo Jean-Pierre Lambelet

Quelqu'un !



A la rencontre des gens d'ici :

Sylvie à Forel (Lavaux)



« La très grande majorité de nos clients est tout à fait aimable. Bien-sûr, il y aura toujours un rôleur pour se plaindre, par exemple du prix des marchandises... Mais les plus pénibles sont ceux qui sont accrochés à leur téléphone portable. Lorsqu'ils viennent à notre caisse, ils ne nous voient pas, ne nous entendent pas et ne nous répondent même pas. Les téléphones, c'est un véritable fléau... (rires). »

dans le commerce de détail dans notre région, comme vendeuse et aujourd'hui adjointe. « C'est une activité que j'adore. Le va-et-vient des clients, les contacts avec les gens de passage et les collègues, le travail en rayons, au dépôt ou en caisse... On ne s'ennuie jamais et on se sent vraiment utile », explique-t-elle.

Sylvie peut aussi être fière de ses deux enfants: Cyril, son aîné, a 27 ans. Il a suivi les traces de sa maman et travaille dans un commerce alimentaire de la région. Quant à Audrey, sa fille de 20 ans, elle suit un apprentissage d'horlogère dans la Vallée de Joux, un coin de pays réputé pour la dextérité de ses habitants et où de nombreuses manufactures horlogères réputées se sont implantées.

Parlez-nous de vos loisirs, Sylvie... « J'aime beaucoup les lotos et faire des puzzles. Et depuis peu, je me suis découverte une véritable passion pour la cueillette des fraises des bois en forêt... Je les laves avec beaucoup de soin et elles finissent dans mon congélateur... (rires). »

Le sourire et la bonne humeur de Sylvie Granier sont familiers de toutes celles et ceux qui s'approvisionnent et font leurs achats dans un commerce très fréquenté des parages de Puidoux-Chexbres. Depuis une année, cette maman de deux grands enfants s'est réinstallée à Forel où elle avait déjà habité. « Je suis originaire de Montbovon, en Gruyère, mais j'ai grandi au Châtelard, dans la Glâne. Une fois adulte, pour des raisons familiales, j'ai coupé sur coup habité Forel, Servion, Carrouge, avant de revenir à Forel », raconte-t-elle, en s'amusant de ces déménagements ininterrompus.

Adolescente, Sylvie avait entamé un apprentissage en laiterie. « Mais je ne l'ai jamais terminé. J'étais jeune et sans doute un peu bête... Mais bon! Les regrets ne servent à rien », nous a-t-elle confié. Successivement aide-soignante dans un EMS de Châtel St-Denis, puis gérante d'un kiosque à Vevey, elle est depuis 14 ans active

Merci de votre accueil souriant Sylvie et bonne suite! Nous sommes certains que ceux de vos clients qui sont accros à leur smartphone ont pris bonne note de votre remarque sur les téléphones portables... LoL!

Texte et photo Georges Pop

C'est à lire



Trois livres à emporter en vacances cet été

Comme l'an dernier, le Club de lecture d'Oron vous propose trois suggestions de lecture pour accompagner vos moments de détente estivale.



Le Beurre de Manako

Dans ce roman, l'autrice japonaise Asako Yuzuki mêle habilement gastronomie, féminisme et intrigue policière: et le mélange fonctionne très bien! Inspirée d'un fait divers réel, l'histoire suit une jeune journaliste tokyôite qui arrive à interviewer Manako, une femme incarcérée en attente de jugement. Cette dernière est soupçonnée d'avoir assassiné plusieurs de ses amants après les avoir charmés grâce à ses talents culinaires. Pour que les entretiens se poursuivent, le journaliste doit se plier aux exigences culinaires de la détenue et reproduire ses recettes. Une relation ambiguë et troublante se tisse alors entre les deux personnages, et c'est par la cuisine, au fil des plats et des confidences, que l'enquête progresse.

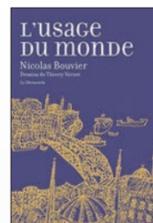
Le livre a été traduit en plusieurs langues et a notamment fait beaucoup de bruit en Angleterre où il a même été nommé « Livre de l'année 2024 » par la

prestigieuse chaîne de librairies Waterstones.



L'écume des jours

Entre autres, quoi de mieux, pour passer cet été, qu'un peu d'amour? *L'écume des jours*, de Boris Vian, en est plein, quoique d'un amour triste et déchiré. Dans le roman, en effet, le jeune Colin veut aimer. A la fête d'anniversaire du caniche Dupont, miracle! il rencontre Chloé, et tous deux tombent amoureux. Or, Chloé est malade: elle a des néphroses dans les poumons, qui lui causent d'affreuses souffrances. Débute alors, pour Colin, une course au remède dans une histoire presque féerique où l'espace est malléable, les objets se métamorphosent, le monde entier s'anime de vie, et puis de mort. A mesure que l'état de Chloé se dégrade, et de Colin aussi, l'environnement dans lequel évolue les protagonistes rapetisse, prend l'eau, se dégrade pareillement. Avec ce roman, Boris Vian fustige les vanités mondaines, les amitiés hypocrites, les inégalités sociales, dans un univers qui semble, à chaque page tournée, en payer toujours plus les frais.



L'usage du monde

Enfin, comme l'été peut se prêter au voyage, *L'usage du monde* (1963), célèbre texte de Nicolas Bouvier, paraît incontournable. Ex-Yougoslavie, Turquie, Iran, Afghanistan, Pakistan: l'auteur raconte les lieux et les routes qu'il traverse, insufflant au lecteur la valeur de l'altérité et la puissance du voyage. Pour tout-un-chacun, le texte rappelle que l'ailleurs n'est pas toujours hostile; il invite à voir le monde autrement. Au travers des portraits et des rencontres, au travers des descriptions des lieux qu'il s'agit de faire sentir et ressentir, au travers du chemin souvent long et périlleux, Bouvier s'attache à montrer la différence, différence qui n'empêche que rarement la fraternité et qui devient alors partage et richesse. Si l'ouvrage contient parfois quelques longueurs, elles ne font que suivre le rythme de la route, se dissipant dans l'émerveillement et la surprise face à l'inconnu et l'inattendu.

Thibaud Mivelaz, Jonas Montenero et Titouan Menétrey pour le Club de lecture d'Oron

Publicité

Nous achetons les bijoux en or, montres et argenterie

Tél 021 981 2001

1er au niveau prix et sérieux lors des tests à la RTS



Résultats sur www.bijouxor.ch

GARAGE DE PENEY DISERENS SA

021 903 29 39 - Natel 079 471 83 09 - www.garage-diserens.ch



KLT
Transports - Terrassement - Démolition

📍 Ch. Des Planches à Michoud 12
1072 Forel (Lavaux)

✉ contact@klt.ch

☎ 079 637 80 14

Match aux cartes Abbaye de Carrouge

Jeudi 10 juillet 2025
Ch. de la Chapelle, 1084 Carrouge

Inscriptions sur place dès 18h30
Début des matches 19h30

Fr. 40.- / équipe
Org. Jeunesse de Carrouge

LE COURRIER
LAVAUZ | ORON | JORAT

DU 23 AU 25 SEPT. 2022

POUR TOUS VOS IMPRIMÉS À DES PRIX IMBATTABLES !

Entêtes de lettres - Enveloppes - Cartes de visite - Brochures tous formats -
Flyers - Faire-part - Livrets de fête - Prospectus

Pour les Sociétés locales
Combinaison de package:
Livrets de fête - Flyers -
Annonce dans notre journal.
Possibilité de partenariat

A votre disposition pour un devis
print@le-courrier.ch
021 908 08 08

Route de l'Industrie 26 | 1072 Forel (Lavaux)

Le Giron de la Broye à Combremont-le-Moyen présente...

Grand loto

Le jeudi 17 juillet 2025
à 19h30

Sous la cantine
Vente des cartons dès 17h00

Le butin sacré
1 Nissan
D'une valeur de
CHF 27'500.-

**Plus de
45'000.-
de lots !**

www.combremontlemoyen2025.ch

Football

Footvaud Awards : Jules Marche et Jean-Daniel Perroset couronnés !

Le mardi 24 juin s'est tenue la cérémonie des Footvaud Awards, un événement organisé par le média Footvaud afin de mettre à l'honneur les joueurs, entraîneurs et équipes vaudoises amateurs. A cette occasion, Jules Marche et Jean-Daniel Perroset ont reçu chacun un prix.

Mise en contexte

Le 24 juin se tenait pour la deuxième fois les Footvaud Awards, une cérémonie vaudoise où plusieurs joueurs, entraîneurs et équipes étaient en lice pour être couronnés. Lors de cette soirée, des invités de prestige étaient présents : Alwyn Sanches, Cameron Puertas, Chadrac Akolo, Maëlle Savoy et Emeline Von Dach, tous et toutes joueurs et joueuses professionnelles. Maëlle et Emeline évoluent au Yverdon Sport féminin, Alwyn Sanches au FC Lausanne-Sport, Chadrac Akolo au FC Saint-Gall et Cameron Puertas à Al Qadiah Football Club.

Les différents prix

Jules Marche a reçu le prix du meilleur entraîneur vaudois. Cette distinction vient récompenser une saison histo-



Jean-Daniel Perroset pose avec ses anciens joueurs évoluant à Vignoble
De droite à gauche : Adam Belkassmi, Liridon Gashi, Jean-Daniel Perroset, Jules Marche, Jean-Michel Parra et Luc Mantel

rique, marquée par une montée en 2^e ligue avec son équipe. Cette performance exceptionnelle a donc été saluée par ce prix.

Joueur phare de cette équipe, Liridon Gashi a terminé deuxième meilleur joueur de 3^e ligue, juste derrière l'expéri-

menté Kenan Duric, qui évolue au CS La Tour-de-Peilz.

Jean-Daniel Perroset a, quant à lui, reçu un titre honorifique pour l'ensemble de son engagement en faveur du football vaudois au fil des années. Ce prix met en lumière un acteur majeur du « football

de talus », qui a souvent préféré l'ombre à la lumière. Pour tous ses services rendus, il a été récompensé : très touché, il a chaleureusement accueilli cette reconnaissance et a grandement apprécié cette soirée.

Texte et photo Jérôme Marendaz

Palmarès de la soirée

Meilleure joueuse 1^{re} ligue et 2^e inter : Melissa Vero

Meilleur joueur de 2^e ligue : Onur Yildiz

Meilleur joueur de 3^e ligue : Kenan Duric

Meilleure joueuse 3^e + 4^e ligue : Sara Velkova

Meilleur joueur de 4^e ligue : Arnaud Pittet

Meilleur joueur de 5^e ligue : Joao Mesquita

Meilleur gardien : Alban Muçiqi

Prix honorifique : Jean-Daniel Perroset

Meilleur entraîneur : Jules Marche

Meilleure buteuse 3^e ligue : Chloé Nicaty

Meilleure buteuse 4^e ligue : Leonora Testini

Meilleur buteur 2^e ligue : Vllaznim Hasani

Meilleur buteur 3^e ligue : Kevin Vuillomenet

Meilleur buteur 4^e ligue : Arnaud Pittet

Meilleur buteur 5^e ligue : Daniel Alves Escobar

Voici l'ensemble des prix remis lors de cette belle soirée consacrée au football des talus. Place désormais à la trêve estivale pour nos amateurs. Mais pas d'inquiétude : l'Euro féminin et la Coupe du monde des clubs sont là pour continuer à faire vibrer les férus du ballon rond !

Publicité

RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen de Lavaux



125 ANS | RAIFFEISEN

Jouez et gagnez !

#RaiffeisenLavauxSummer

Viens te prendre en photo sur l'un de nos transats dans nos agences de Pully ou Lutry et gagne des cadeaux estivaux !

A la fin du concours, un tirage au sort aura lieu pour tenter de gagner le kit de l'été: Dry bag, set ping pong, linge micro fibre et un bon CFF !

Participation jusqu'au 31.07.2025

Conditions de participations en succursale

Pully

Clap de fin pour le Pully Live Festival

La première édition du descendant du Pully Québec s'est terminée samedi à Pully. Les organisateurs rapportent un succès, malgré quelques « erreurs de débutant ».



© DAL-photos / David Wägli

Place du festival lors du concert de Bob Sinclar

Bob Sinclar, Kadebostany, Nile Rodgers... Les grandes stars ne manquaient pas pour faire du Pully Live Festival une réussite. La météo et le cadre non plus, d'ailleurs.

Entre mercredi et samedi dernier, le nouveau venu sur la scène des festivals vaudois a investi le quai Milliquet. D'un côté, sur le parking du port, une impressionnante grande scène a accueilli les visiteurs

payants, qui ont pu danser au rythme des soirées rock, électro ou pop. De l'autre, tout autour du petit train de Pully, des stands de nourriture et de boissons ont permis au festival Off de battre son plein. A côté



Le public était en feu



Nazareth, groupe de hard rock écossais originaire de Dunfermline, fondé en 1968

du bar permanent de « La Générale », une scène Off y mettait de plus jeunes artistes en avant. Ils étaient des milliers à sauter dans le lac après une boisson bien méritée.

Dans un communiqué de presse, les organisateurs faisaient le bilan au lendemain de la clôture. « Né d'une volonté de créer un événement exclusif, accessible et ancré dans son territoire, le Pully Live Festi-

val a relevé son pari: offrir une programmation éclectique dans un cadre exceptionnel, entre lac et montagnes et donner par sa scène Off une chance à de nouveaux talents. »

Plusieurs points noirs au tableau cependant: la file d'attente de 45' pour une boisson a fâché les festivaliers qui ont raté des concerts pour se sustenter par 30 degrés. Surtout que bouteilles d'eau et autres boissons personnelles étaient à laisser à l'entrée. Quelques jours avant le lancement du festival, une offre « éclair », pour des billets à -25% pour toute la billetterie, n'était pas pour ravir ceux qui ont acheté leurs billets au prix plein.

Si une prochaine édition n'est pas promise, il n'empêche que du côté de l'organisation, on insiste sur une réussite pour cette première édition. « Le résultat global, tant sur le plan financier qu'au niveau de la participation, atteint très clairement nos objectifs », explique Michel Marguerat dans le communiqué. « Le public, les artistes, les bénévoles, les partenaires: tous ont contribué à faire de cette première édition une vraie réussite, même si des améliorations restent à apporter et des erreurs de jeunesse à corriger. »

Texte Elise Dottrens
elise.dottrens@le-courrier.ch

Publicité

Vendez votre bien immobilier en toute sérénité!



Bertrand Nicod
DIRECTEUR



SYNERGIMMO SA

021 691 01 01





Enfant de la région, Bastian Baker, a réjoui tout le public présent, des plus jeunes aux plus âgés



Le groupe Pegasus, de Bienne, une formation dirigée par Noé Veraguth (voix, guitare et piano)

Viticulture

Dans les vignes de Lavaux, l'heure de l'effeuillage

Depuis le mois de juin, les vignerons s'activent dans les vignes pour les effeuiller. Cette étape importante consiste à enlever une partie des feuilles entourant la zone de grappe, afin de favoriser leur développement. A mesure que les ceps se densifient, cette opération permet une meilleure aération et un ensoleillement optimal des raisins. Un geste discret mais essentiel pour la qualité des futurs crus.

Le principe de base de l'effeuillage est d'enlever les feuilles et les rebiots (départ de grappe secondaire qui pousse sur le même bois que la grappe principale) dans la zone de grappe afin de favoriser l'aération et de contenir au maximum les maladies, comme le mildiou et l'oïdium, qui peuvent survenir avec l'accumulation d'humidité. En effet, si l'on garde trop de feuilles sur le cep ou trop d'herbe dans la vigne, cela crée un climat humide propice aux champignons et à la pourriture.

L'autre enjeu des effeuilles est d'apporter suffisamment de Soleil pour avoir de la photosynthèse, qui va permettre au raisin de se charger en sucre,



Floraison d'une grappe

mais également d'amener de l'ombre pour éviter que le raisin attrape un « coup de Soleil ». Comme pour les autres travaux de la vigne, c'est un réel feeling qu'il faut avoir, comme l'explique Raymond Chappuis d'Arc-en-Vins: « Il faut du feeling, il faut se mettre à la place de la plante. Trop de soleil ce n'est pas bien pour nous non plus ».

Depuis quelques temps, l'effeuillage mécanique se développe dans la région de Lavaux, pour les parcelles qui le permettent. Pour cela, il faut attendre que les rebiots ressortent assez pour que l'on puisse enlever les feuilles sans aspirer la fleur.

Des mains expertes pour un travail de précision

Pour les effeuilles, la plupart des vignerons ont recours à de la main d'œuvre externe pour les aider. C'est le cas pour Raymond Chappuis, à Puidoux. Depuis de nombreuses années, il accueille la même équipe pour cette période assez chargée, entre effeuillage, palissage et autres travaux, « on a toujours la même équipe car ce sont des gens qui connaissent les travaux et les vignes ». D'ailleurs, ce sont souvent les femmes qui s'occupent de la partie effeuillage, une tradition qui reste ancrée: « C'est un tra-

vail manuel, mais qui demande de la finesse et elles sont quand même plus habiles », sourit Raymond Chappuis.

Quand la vigne dicte le tempo

Au début du mois de juin, les grappes étaient en pleine floraison, une fois terminée, on voit apparaître les petites baies, qui deviendront du raisin. Au début, les baies grossissent et prennent de l'eau, ce qui les rend très acides. A partir du mois d'août, elles vont se charger en sucre et la plante aura plus besoin de soleil que d'eau.

A l'instar des autres métiers de la terre, la nature dicte les journées du vigneron, comme l'explique Romain Bochud, vigneron indépendant pour Ponnaz & Fils à Cully: « Dès que ça commence à pousser, c'est la vigne et la météo qui dictent notre rythme. S'il y a une vague de froid et que la vigne ne pousse



Raymond Chappuis

pas, après l'ébourgeonnage, on peut dire qu'on est à jour. Cette année, la vigne pousse bien et on a pas mal de travaux à faire en même temps ».

Pour le moment, la vigne semble bien se porter, comme le mentionne Romain Bochud: « L'année passée au même stade, avec plus ou moins les mêmes conditions, on voyait déjà des maladies et là, on n'en trouve pas beaucoup. On est déçu en bien ».

Sentiment partagé par Raymond Chappuis qui remarque toutefois « qu'il y a des irrégularités sur la vigne. Il y a quand même des bois qui sont plus grands et d'autres plus petits ».

Epamprer, cisailer, palisser... le ballet des gestes viticoles

En dehors des effeuilles, les vignerons ont d'autres travaux à faire en même temps, liste non exhaustive:

- **Epamprer**: enlever les pampres, qui sont des rameaux ou pousses secon-

naires (non fructifères) qui se développent sur le tronc ou les bras du cep de vigne.

- **Cisailer**: couper les feuilles en haut pour contenir la pousse. Si c'est trop long, les bois risquent de se coucher avec le vent. A noter que la vigne est une plante grimpante et le cisaillement permet d'éviter l'effet « jungle ».
- **Faucher l'herbe**: cela permet d'aérer la vigne et de faciliter le passage entre les vignes.
- **Palisser**: mettre les bois dans les fils. Cela protège des coups de vents et des orages, ainsi les bois ne se cassent pas.
- **Mettre les filets** pour protéger les raisins contre les nuisibles.

Actuellement, c'est une période assez chargée pour les vignerons. Avec la nature personne ne peut aménager son agenda et quand tout pousse en même temps, il faut s'activer et être sur tous les fronts.

Texte et photos Justine Brand



De gauche à droite: Romain Bochud et Yannick Ponnaz

Viticulture

La triennale célèbre les tâcherons

Tous les trois ans, la Confrérie des Vignerons à Vevey récompense les vignerons-tâcherons de son aire géographique, entre Lavey-Bains et Pully. *Ora et Labora* (prie et travaille) est sa devise. Depuis 1770 en effet, les experts de la Confrérie notent, jugent et classent les vignerons-tâcherons payés à la tâche. Il s'agissait alors d'encourager, de récompenser et de valoriser le labeur des vignerons, ce qui, à l'époque du blâme et de la punition, était totalement nouveau, et n'a pas changé depuis.

Dans un climat vinicole tendu, comme le rappelait Olivier Gehrig, abbé-président de la Confrérie des vignerons, en présence de membres des autorités politiques cantonales et communales, la triennale a distribué ses mérites, ses médailles de bronze et ses médailles d'argent, l'or étant réservé à la cérémonie du couronnement de la Fête des



les Cors de la Févigne

vignerons. Meilleur vigneron, Jean-Daniel Berthet, d'Epesses, réédite son exploit où il avait été couronné roi de la Fête en 2019.

L'événement s'est déroulé samedi 28 juin, à Vevey, au théâtre de verdure du Jardin du Rivage. Après l'accueil en musique par la Lyre de Vevey, différents intermèdes ont dignement accompagné la par-

tie officielle, comme l'Ecole de danse Neptune ou les Ténors et les Cors de la Févigne. L'Aube verte, un nouvel hymne pour la Confrérie composé par le poète Thierry Raboud et le compositeur Théo Schmitt, a



Les vignerons-tâcherons recevant leur médaille d'argent. Premier d'entre eux, Jean-Daniel Berthet, à droite

été interprété en première et avec grâce par la chanteuse lyrique Flavia Aguet.

Les invités ont ensuite été conviés à un apéritif généreux suivi du banquet où, selon la

tradition, la soupe aux fèves était offerte comme entrée.

Texte et photos Christian Dick



GROUPE PIERRE CHUARD

BUREAUX D'INGÉNIEURS CONSEILS

CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION - MCR - SANITAIRE
PHYSIQUE DU BÂTIMENT - RATIONALISATION ÉNERGÉTIQUE



CHUARD INGÉNIEURS
INGÉNIEURS CVC - MCR



SORANE
CONCEPTION ÉNERGÉTIQUE



FLUIDES CONCEPTS
INGÉNIEURS SANITAIRE

CHUARD INGÉNIEURS VAUD SA / GENÈVE / FRIBOURG

Rue du Lac 33
CH - 1020 Renens
Tél: +41 21 652 96 22
Fax: +41 21 653 59 25
admin@pierre-chuard.ch

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT



Les meilleures
entreprises romandes
sont dans
entreprisesdelaregion.ch



**L'électricité
connectée,
pour un futur
éclairé.**

ÉLECTRICITÉ • TABLEAU ÉLECTRIQUE
AUTOMATION-KNX • ICT/BCT



swisspro SR SA

Av. Longemalle 13 • 1020 Renens
021 654 22 22 • www.swisspro.ch

Fin de scolarité

EPS d'Oron-Palézieux

Certificat de Voie Prégymnasiale (VP)

Option Economie et droit

Baltischwiler Théo, Fucà Léna, Jungen Lena, Mercanton Audrey, Perroud Dylan, Romero Marissa, Senn Sajan, Stojanovic Sara.

Option Mathématiques et physique

Bellon Rose, Chammartin Léonie, Champ Mathias, Cordey Emeline, Cordey Lilian, Gianettoni Jonas, Hübner Paul, Kutschera Vianne, Menoud Clémence, Schläfli Damien.

Option Italien

Berger Charlotte, Garo Vera, Paduwat Alyson, Schmutz Oriane, Traber Méhina, Vernier Camille.

Option Latin

Mayor Noémie, Siegfried Adrien, Spielmann Eileen, Vinay Hélios.

Attestation

Bohdan Vitalii, da Costa Rios Gabriel, Gonthier Alison, Lazic Kristina, Lima Alves Lara, Morozov Oleksii, Tombez Nikita.



Certification de voie générale - VG

Al-Mahmoud Julie, Aubert James, Aza Ryan, Boucolon Perni Ruben, Capsalas Pierre, Chollet Antonin, Coelho Lia, Cattelod Ethan, de Melo Ferreira Rafael, de Oliveira Emma, Delafontaine Neo, Domingues Coelho Vasco, dos Santos Conceição David, Dutoit Maxime, Duverne Thaïssa, Fazeli Baran, Gebhardt Ginny, Gilliard Morgane, Godinho Hortêncio Luana, Guennoune Imane, Hess Lola, Jones Cerys, Kounigan Abla Theresa, Lehmann Tobias, Loosli Liam, Lüthi Yanis, Masson Vanessa, Mendes Pinto Maya, Michoud Nola, Miranda Becerra Rachel, Mohamad Bengin, Moret Liam, Morina Arstina, Muamba Angie, Pasche Giselle, Petter Yanis, Piasecki Isaline, Piazza Mathéo, Quiblier Jasmine, Rey Elodie, Richard Marie, Rosset Timothé, Salgado Lazarevic Alexia Anaïs, Schaller Tom, Thomi Léa, Villet Emilien, Vinay Flavie, Visinand Aurélien, Zuberbuhler Ticia.

Fin de scolarité

EPS Lutry

Certification de voie prégymnasiale - VP

Option Mathématiques et physique

Barboni Alessia, Besson Timothée, Catherine Lenny, Colling Chloe, Debluë Lucien, Fanchini Nolan, Fernandes Roméo, Fouvy Théo, Gaille Louaï, Genovese Alexis, Gracia Bogner Sara, Jayet Danael, Kramer Alissa, Mahfoudh Naël, Mayor Solenn, Mottaz Matteo, Perren Victor, Piccard Mattia, Popea Emilia, Shimizu Shota, Tarin Arthur, Teiger Viggo, Ziarmal Atal.

Option économie et droit

Astolfi Alessio, Falconnet Benjamin, Lorentz Aurélie, Martinez Hanaé, Moos Jade, Musy Lionel, Pahwa Vivaan, Paschoud Noé, Pérez Ivan, Regamey Lys, Zwingli Anne-Catherine.

Option Italien

Biancucci Lorenzo, Chappuis Marilou, Delfini Rachele, Dirac Anaïs, Diserens Joachim, Harti Lila, Lateralis Lisa, Maillefer Elin.

Option latin

Beji Emma, Cottreau Maliwan, Föh Léonie, Mera Marewski Noah, Rijken Giulia, Slama Zoé, Stadelmann Lou.

Certification de voie générale - VG

Alba Giada, Da Soledade Joshua, Delolli Diella, Derivaz Julie, Diamantis Neféli, Fernandes Ramalheté Brayan, Gasser Ava, Guichard Axel Kouamé, Lagrange Capucine, Macedo Areias Henrique, Mbemba Ephraïm, Michot Morgane, Nikolic Mila, Pancraccio Victoria Jane, Pereira Silva Carla, Peytrignet Louis, Re Benjamin, Rivero Andrea, Rochat Liam, Selmoni Marwan, Sgarzi Bijan, Stanescu Matei, Sousa Oliveira Tiago, Vercaigne Jules, Von Büren Sacha.



Fin de scolarité

EPS du Jorat

Certification de voie prégymnasiale - VP

Option Economie et droit

Ammann Léon, Asllani Blin, Bach Lily-Rose, Buvary Nina, Delay Matti, Dzaman Filip, Favre Joaquin, Gendroz Valentin, Grosset Basile, Kurtoglu Jina, Morin Rose, Nanifutazo Ethan, Perret Joachim, Regamey Stella, Roquigny Nathan, Rossello Aaron, Sanmarcelino Timeo, Schäppi Alexandre.

Option Mathématiques et physique

Borel Micha, Chalet Evan, De Giorgi Elie, Dubois Alexandre, Dumauthioz Marc, Dutoit Noa, Estoppey Tim, Friesen Isabelle, Giannotta Alessia, Glohr Félix, Guenot Emilie, Guillet Maël, Marguerat Eytan, Moreillon Leela, Pauly Camille, Peparolo Emma, Porchet Rémy, Tapia Saldívar Abygaël, Vega Vallejo Simon, Wagner Mikael, Wanner Mathieu.

Option Italien

Bernard Janéa, Catterini Massimo, Duran Jamilah, Essoh Dina Alicia, Gasser Eva.

Option Latin

Corrado Stella, Dunand Lilou, Flaction Léna, Gorjao Loris, Le Bot Clotilde, Schrago Lynda Rebecca, Tomic Elena, Vadot Lila, Zonca Matteo.

Certification de voie générale - VG

Assagba Kenzo, Bach Matthias, Batori Elliot, Bernabo Ludivine, Berner Maël, Bettinger Rafael, Bezençon Maxime, Cornu Jade, Da Silva Miléna, Davoli Eva, Derian Juliana, Desbois Thaïs, Devantay Axel, Di Natale Marie, Djangheu Nathanaël, Esteveo Miguel, Ezéghélian Thomas, Favre Arthur, Fonjallaz Claire, Fontan Naomi, Gaberell Maeva, Giordano Enzo, Glauser Kathleen, Gonçalves Samuel, Gretillat Eline, Grognoz Victoria, Jacintho de Mello Simon, Jordan Anthony, Kangulungu Mbahu Ethan, Kuhn Elliott, Kuhn Sara, Manca Josué, Maurer Fabrice, Mingmuang Owen, Mondon-Sapin Marley Jean, Monteiro Brito Jenissa, Monteiro Soares Erica, Mounoud Romain, Munos Alissa, Ngom Joaquim, Nicod Stella, Paschoud Léane, Pellet Adryann, Peris Manon, Porchet Léna, Pythoud Sarah, Ribeiro Pereira Lara, Ribet Isaline, Rod Alexis, Romang Josephine, Romano Rua Louna, Saez Kinaya, Saint-Loup Lisa, Salice Abbygail, Schorro Yohan, Schrok Kate, Thélin Mathylde, Thonney Romain, Turrian Emily, Venturino Mily, Vieira Ruivo Fernanda, von Gunten Max, Zimmermann Alison, Zohil Maja Julija.

Attestation de fin de scolarité

Ahmadzai Rahmatullah, Armani Niaz Wali, Chamorel Alessio, Habibi Aref, Karim Mouhamed Raiss, Moradi Salim, Romero Buendia German, Touré Bouna, Vauthey Naomi.



Fin de scolarité

EPS Centre Lavaux

Certification de voie prégymnasiale - VP

Option Economie et droit

Bajrami Florian, Bazzell Kyan, Boschung Elina, Chevalley Aurélien, Crevoisier Diane, Duboux Laurine, Floch Théophile, Geiser Merlin, Gignac-Pypops Yannis, Girardet Gaspard, Goumaz Daniel, Lanier Alicia, Laurent Baptiste, Löfvenmark Larsson Svea, Perrenoud Quentin.

Option Mathématiques et physique

Alder Arno, Berdah Hector, Bonjour Philippe, Bouzerda Amine, Cherpillod Aude, Christen Teo, Doutriaux Kai, Fauriel Louise, Golaz Loric, Hochard Robin, Jeauffre Loan, Jin Xenia, Koch Joris, Lambelet Guillaume, Messarra-Yang Oscar, Metzler Chloé, Monterde Anton, Morrison Scarlett, Moura Elie, Rousseau Lyla, Schneider Tristan, Schweitzer Frederik, Sibeldine Ivan, Sommeria-Klein Mélissa, Van den Bergen Mila.

Option Italien

Blondel Noël, Dobârceanu Ludwina, Guignard Noah, Liguori Inès, Lunelli Jenna, Mulleman Louis, Reymondin Mila, Ricard Mathilde, Rizzo Matilda, Thomi Nora, Utiger Tonia, Voelckel Anna Louise, Wälti Djibril, Wetzel Noémie.

Option Latin

Boden Alice, Ochs Rafaëlle, Stevanovic Noé, Théraulaz Maya, Viviani Avelina.

RACI

Allistein Raphael, Bergdahl Norah, Bracht Alexander, Brunner Mia, Crisostomo Emilie, Dos Santos Thiago, Galvão Luis Hugo, Gjeorgiev Filip, Lalaque Anaïs, Legardien Inna, Martynova Viktoriia, Meier James, Mera Mikaela, Mercedes Karla, Merva Andreas, Moutarlier Eva, Panova Sonja, Ribeiro Canilhas Liliana, Suarez Ramirez Daniel, Suthakar Ranish, Wingate Soleil.

Attestation de fin de scolarité

Baer Guiliano.



Réflexions



Et si l'IA s'en mêlait On en n'est pas si éloigné, mais...

Nous sommes souvent témoins de situations d'étonnement et d'accepter, par l'image qu'il nous offre, que le sportif, plus précisément le sportif d'élite, même le champion, se trouve dans l'obligation de se rassurer par l'emprise... des sens.

Etonnant, car de plus en plus fréquent

On pourrait penser à des formes de rituels, quasi conjuratoires, par des signes de toutes sortes, positions d'incantations religieuses ou, tout simplement, de l'aide psychique par la pensée désirée positive. Situation qui pourrait laisser croire que le sportif, la sportive, devraient vraiment se déconnecter des réalités et obligations exigées à la réussite de leur discipline inculquée par leurs entraîneurs.

Est-ce un manque de confiance en soi? C'est question.

Question qui ne peut rester dans l'anonymat, car l'IA aura certainement pris l'ascendant, dans un proche avenir, sur chaque discipline sportive.

Ce n'est pas de la science-fiction

Le sportif deviendrait-il de plus en plus « impliqué » dans des programmes informatisés annihilant sa personnalité? Peut-il encore être conscient de ses propres aspirations, de ses propres libertés de mouvement, ou les obligations « modernes » en tous genres le lui interdisent?

On pourrait le penser.

L'évolution et cette volonté du perfectionnement de la société actuelle par les outils informatiques autorise-t-elle « encore » le sportif à être conscient de ses mouvements? On pourrait presque avoir des doutes. Ne pouvant plus l'ignorer ou se « déconnecter », il en devient quasiment redevable par ses résultats. Il est alors sous haute surveillance dont seul le record en est la cible.

Que deviendra l'humain... le sportif pris dans cette volonté sans partage de la réussite informatisée? Là est encore l'inconnu, cependant déjà réel... mais peu perçu ou admis.



Et l'humain?

Le sportif, le champion sont quelque peu des aventuriers. Un peu des explorateurs d'une discipline qu'ils ne connaissent pas de prime abord. C'est la beauté du sport resté au naturel et le plaisir de la réussite.

Pourtant la société en a de moins en moins cure en acceptant l'apport de substituts « artificiel » qui mettront le, la sportive dans un désarroi sou-

vent dramatique une fois leur carrière tombée dans l'oubli. On le cachera par le souvenir répété du nom des grandes vedettes de tous sports confondus. Et encore... l'IA risquera de le faire pour vous.

Confidence... vraiment?

Pour les « obscures », il ne restera que la confiance parfois partagée entre le regret, l'amertume et les douleurs du corps. Ils resteront des témoins souvent silencieux pour avoir

ignorés ou détournés certains médicaments de leurs indications thérapeutiques au profit d'autres raisons devenues un des principaux fléaux du monde sportif. A méditer!

Mais, il est vrai aussi que certains médicaments synthétisés et utilisés à des fins d'augmenter les possibilités humaines, tant en force, vitesse et endurance sont parfois... remerciés par des récompenses dont les cérémo-

nies honorifiques pourraient certainement nous étonner.

Non! Le sport ne doit pas être l'antichambre d'une existence de regrets et de douleurs par la seule faute de ne pas avoir respecté les limites de son corps.

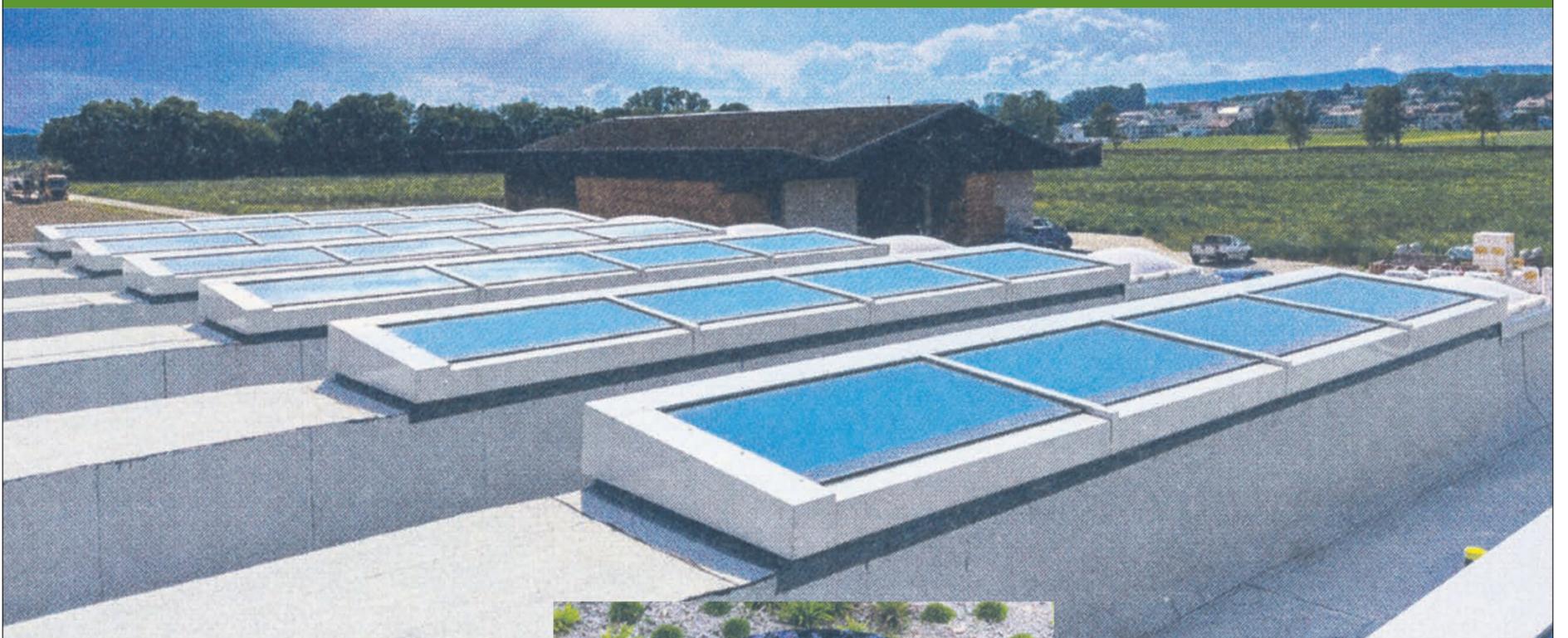
Non! Le sport n'est pas une histoire de bande dessinée, où l'on rit de voir ses héros courir, sauter, nager dans le vide avant d'être « rattrapés » par la gravité, soit la chute libre où personne ne viendra te secourir.

Ne l'oublions pas, les sensations de l'état de grâce tant espérées des sportifs et sportives peuvent très vite leur échapper. Mais il est vrai, sans l'oublier, qu'ils restent toujours des êtres humains.

C'est également une réflexion que seuls le sportif et la sportive doivent en rester les dépositaires.

Pierre Scheidegger
Panathlon Club de Lausanne

Lanterneaux vitrés



Références: www.isba.ch



+ La Lumière c'est la vie.

Forel (Lavaux)

La commune honore les 50 ans de mariage de René et Ineke

50 ans de mariage, ce sont les noces d'or. Un couple ne peut pas durer pendant 50 années de mariage sans un immense amour. Pour mettre en avant la passion magnifique qui lie les deux mariés depuis si longtemps, la Municipalité de Forel-Lavaux se rend chez eux, avec des cadeaux pour marquer ce bel événement.

Le 26 juin 2025, à 11h, le syndic Bernard Perret et le municipal Roger Cordey se sont rendus au chemin de la Bedaule 3 pour rencontrer Ineke et René Lambelet. Et c'est toute une famille qui les accueille. Les jubilaires sont entourés de leurs quatre enfants: Valérie, Mélanie, Isabelle et André. Après les vœux de bonheur du syndic et la remise des cadeaux, il fait bon deviser à l'ombre des parasols sur la terrasse devant la ferme. On découvre ainsi la jolie histoire qui lie Ineke à René.

Cela débute en 1971, quand une jolie tulipe hollandaise arrive en Suisse... Un soir d'octobre 1971, au dancing lausanneois «Le Bagatelle», René est allé danser avec son copain Serge, ils ont 20 ans à peine. Trois jolies filles sont assises et attendent le beau garçon qui viendra les inviter à danser. Serge choisit une brunette, René la plus jolie des trois, Ineke. Ce sera le début d'une longue vie à deux puisqu'elle se poursuit aujourd'hui avec bonheur.

Les quatre premières années, Ineke, qui a décroché un contrat d'infirmière au CHUV, assure le revenu mensuel, René étant encore aux études à l'EPUL (EPFL). Pendant cette période, il effectue son école de recrues dans la fanfare à Savatan, puis



Le syndic Bernard Perret, André, Mélanie, René, Ineke, Valérie, Isabelle et le municipal Roger Cordey

ce sont les paiements de galons de sous-officier et de chef de fanfare, suivis d'un stage de 3 mois au Georgia Tech d'Atlanta. Ineke était rentrée pour 9 mois en Hollande. De retour des USA, il fonce chercher sa belle en Hollande au volant de sa petite Renault 4L!

En 1974, ils emménagent à Savigny au Village. Ce sont les fiançailles, puis le 28 juin 1975, le mariage à l'église de Chexbres, car il fallait une église assez grande pour recevoir l'Ensemble romand d'instruments de cuivres. Puis, la Perce-Oreille, avec Roger Volet, anima le thé au restaurant du Monde à Grandvaux. Le lendemain, départ pour le voyage de noces sur une moto BMW R25/1, 250 cm3, de 1951 (cette moto roule toujours), direction la Bretagne, puis Londres, Amsterdam avec visite de la famille hollandaise et retour par l'Allemagne. Plein d'aventures inoubliables...

Un premier enfant s'annonce. Encore un voyage pour découvrir la côte est des Etats-Unis avant de déménager à Allschwil. Ineke arrête de travailler à l'hôpital et René est formé comme informaticien à la Société de Banque Suisse (devenue UBS plus tard). Valérie naît en juin 1976, Mélanie en juillet 1977, Isabelle en janvier 1981 et André en mai 1985. De retour à Lausanne, René a travaillé au Centre informatique de l'Etat de Vaud, puis chez Siemens, pour un poste d'ingénieur-système. Plus tard, ce sera Nestlé à Vevey au sein de l'informatique du Centre.

Dès 1992, les enfants ont grandi et Ineke reprend un job d'infirmière au CHUV. En 1999, au décès de son oncle Emile Lambelet, René hérite de la ferme de la Bedaule et sa tante Emilie profitera de l'usufruit jusqu'à son décès en 2012. En juin 2014, c'est la retraite anti-

cipée et l'occasion de commencer la remise en ordre et la restauration de la ferme. Et la vie s'écoule amoureusement pour les deux tourtereaux dans la ferme de Forel qui voit passer de temps en temps les huit petits-enfants qui profitent du calme et de la tranquillité des lieux.

Dès son plus jeune âge, René fut un passionné de musique et il a évolué dans divers registres allant des fanfares au jazz. Ses quatre enfants sont également dans la musique et c'était totalement logique que Ineke pratique le chant avec le chœur de l'Opéra, le chœur Bach et le chœur Pro Arte.

Ainsi, cet anniversaire pourrait aussi s'intituler: les noces de notes dorées.

Texte et photo Jean-Pierre Lambelet

Cully

Balade des aînés du Trait d'Union



© Ch.N.

La sortie annuelle du Trait d'Union a eu lieu le 11 juin. Dès le départ, le soleil nous a accompagnés et la bonne humeur régnait dans le car de David Gander.

La pause-café au relais du St-Bernard fut la bienvenue. Elle permit à tous de se retrouver et de faire plus ample causerie.

Puis direction Ardon où nous sommes attendus par le couple Delaloye afin de visiter le musée Hélix et la distillerie. Les quelque 2700 tire-bouchons exposés nous ont surpris par leur originalité, leur variété ainsi que par leur ancienneté. Tous étaient très attentifs aux explications du maître des lieux. Ensuite, nous passons à la distillerie. Whisky et gin y sont élaborés: découverte étonnante! Nous n'avons pas manqué le moment de la dégustation. Excellent et surprenant!

La suite du voyage nous a conduits au restaurant des Halles de Planchamps, à Vouvry. L'accueil fut chaleureux, l'assiette valaisanne et la raclette délicieuses. Pour bien digérer une glace arrosée d'abricotine fut servie.

Nous avons tous passé d'agréables moments dans la bonne humeur et l'amitié.

Un grand merci aux organisatrices, à la commune pour son soutien, au chauffeur ainsi qu'à notre fidèle photographe, Bernard.

Rendez-vous en novembre. D'ici là passez un bel été.

Pour le comité Ch.N.

Hommage

Michel Haldy (1936 - 2025)

En cette fin juin s'en est allé Michel Haldy... et, avec lui, une certaine conception des institutions et de la politique. Député de Lausanne au début des années 60, puis de Lavaux plus d'une décennie plus tard, conseiller communal puis municipal à Pully, il a assumé, comme d'autres, plusieurs mandats à l'échelon communal et cantonal. Là n'était pas sa spécificité.

Fédéraliste intransigent, farouchement indépendant (y compris, parfois, à l'égard de son propre parti politique), dépourvu de toute ambition personnelle, il n'avait devant les yeux que le bien du Canton. Dans un monde qui effleure tout et n'approfondit rien, selon le mot sublime - hélas, plus actuel que jamais - de Marmontel, Michel Haldy n'avait cure des modes politiques aussi fugaces qu'inconsistantes. Viscéralement libéral, il avait le souci constant de travailler avec les radicaux et



les agrariens au sein de l'Entente vaudoise comme avec les associations économiques.

A la fin des années 90, en y associant les députés radical Luc-Etienne Rossier et agrarien Adrien Streit, il avait saisi le Parlement cantonal d'un projet de révision totale de la loi d'impôt - projet complètement rédigé..., fait exceptionnel dans l'histoire parlementaire récente. Cette initiative

législative, d'une rare cohérence, était le fruit d'un travail de longue haleine auquel furent associés le Centre patronal, la CVCI et la CVI. Le Conseil d'Etat de l'époque avait peu goûté... cette témérité, pourtant visionnaire!

Adversaire de la proportionnelle parce que favorisant les partis au détriment des personnalités, contestant le bien fondé du Conseil natio-

nal puisque trop peu fédéraliste, Michel Haldy a, pour ces raisons, refusé tout au long de sa vie de se porter candidat à la chambre basse; convaincu que la fidélité à ses convictions était, de loin, préférable à une carrière fût-elle fédérale...

Doté d'une connaissance historique peu commune, d'une culture qui appartenait plus aux salons du XVIII^e qu'aux réseaux sociaux d'aujourd'hui, Michel Haldy laissera, pour tous ceux qui ont eu la chance de le connaître une trace indélébile. Il incarnait la plus noble manière de faire de la politique.

Que sa femme Monique, son fils Jacques - ancien député, lui aussi - et sa petite-fille Marine trouvent ici l'expression, bien insuffisante, de la dette que beaucoup, dont le soussigné, avons à l'égard de Michel Haldy.

Philippe Leuba
Conseiller d'Etat honoraire

Publicité

Restaurant - Pizzeria
La Claire aux Moines

- Pâtes et Pizzas à l'emporter
- Spécialités Italiennes

sur place

Les mardis soirs
pizzas à Fr. 15.-

Les jeudis soirs
entrecôte de bœuf avec sauce maison, frites et salade à Fr. 25.-

Les samedis soirs
tartare de bœuf avec toasts et frites à Fr. 25.-

PROFITEZ DE NOTRE BELLE TERRASSE ET DE NOTRE PISTE DE PÉTANQUE Boules à disposition

Renato Bello et son équipe vous souhaitent la bienvenue!

Grand parking à disposition

Heures d'ouverture:
Lundi à vendredi: 6h à 23h30 - Samedi: 8h à 23h30
Tél. 021 784 30 23 - Route de la Claire-aux-Moines 23 - 1073 Savigny

Servion

Comptes positifs, patrimoine paysager et promotion touristique

Lundi 23 juin, la salle communale des Cullayes accueillait les assises du Conseil communal de Servion. Christine Müller ouvrit la séance à 19h.

Comptes 2024 positifs et taux d'imposition pour 2026 adoptés

La présidente assermenta Laura Riusech et Alexandre Levet, qui rejoignent ainsi l'assemblée. Après avoir reconduit les membres du bureau dans leurs fonctions, les deux préavis mis à l'ordre du jour furent mis en discussions. Les comptes 2024 affichent un excédent de recettes de Fr. 125'469.- par rapport au budget qui prévoyait un résultat positif de Fr. 1900.-. Légèrement moins élevée que pour 2023, la marge d'autofinancement pour cet exercice s'élève à Fr. 990'981.-. Les ratios financiers analysés confirment la situation financière saine de la commune. Un montant de Fr. 1'930'274.- représente le coût net des investissements pour 2024. Le plafond d'endettement brut, de Fr. 21'000'000.- à disposition pour la législature, n'est utilisé qu'à hauteur de 27.1% laissant une marge confortable pour les investissements à venir qui cibleront l'entretien routier, le parc immobilier, fortement concerné par les nouvelles normes énergétiques ainsi que les énergies

renouvelables et le développement durable. Un gros chantier attend le service des finances par la mise en application au 1^{er} janvier 2027 du nouveau plan comptable MCH2. Suivant les recommandations de la commission des finances, les comptes 2024 furent acceptés ainsi que le rapport de gestion. Le second préavis, également plébiscité par la commission ad hoc, portant sur l'arrêté d'imposition pour 2026, suscita une demande de clarification sur la taxe sur les chiens revue à la hausse, afin d'équilibrer les coûts par les rentrées. Il fut également adopté.

Communications des délégués aux associations intercommunales et de la Municipalité

La déléguée à l'Association scolaire informa que les comptes 2024, malgré une augmentation de 1,95% par rapport à 2023 sont restés inférieurs au budget voté. Le coût par enfant est passé de Fr. 4666.- en 2023 à Fr. 4702.- en 2024. L'augmentation des élèves va engendrer la réouverture de deux classes.

Yves Devaud, municipal des forêts et des constructions informa qu'un caisson forestier a rapidement été élaboré par l'école des forestiers bûcherons en collaboration avec une



L'apéritif sur la place des Deux Tilleuls

entreprise privée, pour réparer le chemin à la suite du glissement de terrain aux Orgevaux. 35 m³ de bois pris sur place ont été nécessaires. Le chemin est à nouveau praticable. Des saules ont été plantés pour le maintien. Les coûts situés entre Fr. 30'000.- et Fr. 36'000.- sont pris en charge à parts égales par Servion et Jorat-Mézières. Il signala également que Servion fait partie des 7 communes de la région engagées pour garder et améliorer le patrimoine paysager, en reclassant les fermes qui ne sont plus en activité et dans un deuxième temps celles qui le sont encore, dont la surface bâtie bénéficie d'un potentiel habitable remarquable. Cette note supplémentaire permettrait au propriétaire de valoriser son bâtiment tout en gardant son cachet. La société Esplanade Aménagement SA a déjà répertorié 33 fermes.

François Henry, responsable de l'énergie et de la durabilité informa que le règlement pour l'élaboration des subventions PECC (Plan énergie et climat communal) a été transmis au canton. L'analyse de la biodiversité et la revalorisation de certains talus a été confiée au bureau d'études ASCA Environnement.

Pour son dicastère des routes, Yves Boand avisa que la couche de roulement sur la route du Signal, en raison des nouvelles constructions, sera réalisée en 2026. Le trottoir du zoo suit son cours et qu'il espère également prolonger le trottoir sur la route des Cullayes.

Jérôme Oberson, syndic annonça l'engagement de Frédéric Nicolet au poste de chef de voirie dès le 1^{er} juillet. Il mit en discussion la proposition de l'Office du tourisme de Mou-

don de remplacer le 1^{er} projet de régionalisation de l'office du tourisme, refusé par plusieurs communes, par une convention plus intéressante. Un engagement sur 3 ans, renouvelable ensuite d'année en année et résiliable une année préalable, pour un coût d'env. Fr. 8'000.-/an. Oron a déjà donné son accord, Jorat-Mézières est en discussion. Un conseiller proposa une collaboration plutôt axée sur le district que sur Moudon. Lors du vote consultatif plusieurs voix furent contre l'idée d'adhérer à la nouvelle proposition de l'Office du tourisme de Moudon mais la majorité acceptait le principe.

Densification encouragée par le canton

Un délégué se fit le porte-parole de plusieurs habitants, inquiets de voir de nouveaux quartiers se densifier, générant une perte d'identité cam-

pagnarde, tendant à faire des lieux une banlieue lausannoise. Il releva les dérogations accordées et le déficit en abris PC et s'interrogea si cette densification n'entraîne pas en collision frontale avec le PECC. «*Nous voyons maintenant les effets de la LATC* ainsi que la nouvelle loi sur l'énergie. Au prix de Fr. 1000/m² de terrain, qui peut acheter un terrain à 2 ou 3 millions, sinon un promoteur qui va rentabiliser au maximum? L'Etat pousse à la densification. Les abris PC sont obligatoires à partir de 36 pièces et en-dessous restent au bon vouloir du promoteur. Il faut également tenir compte du changement de mentalité des propriétaires, qui ne veulent plus une trop grande surface à entretenir. La Municipalité fait respecter le règlement au mieux mais elle a peu de moyen*» répondit le syndic ajoutant que le PACOM plan d'affectation communal était attendu.

La présidente remercia chacun pour le travail effectué et clôturant la séance, elle invita l'assemblée à se diriger sur la place des Deux Tilleuls, où en cette douce soirée estivale, un apéritif joliment agrémenté les attendait.

Texte et photo Gil. Colliard

* Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions

Savigny

Conseil communal du mercredi 25 juin

Une étape importante pour le Rural de Savigny

La présidente Maud Müller s'apprête à diriger son dernier Conseil communal avec un ordre du jour important comportant pas moins de 12 points. 44 conseillères et conseillers répondent présents. La séance débute malheureusement en respectant un instant de silence à la mémoire de la conseillère Catherine Keller récemment décédée.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 5 mai, de l'ordre du jour, de la lecture du courrier et des communications du Bureau, c'est Jean-Jacques Schumacher qui rapporte sur la dernière séance de l'ASIJ qui a eu lieu à Montpreveyres le 11 juin. Pour la commune de Savigny, la facture scolaire se monte à CHF 9'063'000.- pour 429 élèves et 3448 habitants. Avec un coût moyen par élève de CHF 4810.-.

Le préavis municipal no 01/2025 concernant le rapport de gestion pour l'année 2024 est approuvé par la commission ad hoc et également par le Conseil, après que la Municipalité ait donné quelques éclaircissements sur certains points.

Dans le préavis municipal no 03/2025 concernant les comptes communaux 2024, la Municipalité donne

les informations suivantes :

- le budget 2024 final amendé et incluant les crédits complémentaires voté par le Conseil communal, mettait en évidence un excédent de charges de CHF 651'800.- après amortissements et prélèvements sur les fonds de réserve.
- L'examen des comptes 2024 permet de constater que le résultat final, après amortissements obligatoires, supplémentaires et attributions/prélèvements aux fonds de réserve, laisse apparaître un excédent de revenus de CHF 1'748'880.88.

Ce résultat positif a permis la création d'un nouveau fonds intitulé «fonds assainissement énergétique/transformation des bâtiments» et d'y d'allouer CHF 1'700'000.-. Le solde, soit CHF 48'880.88, est alloué au «fonds d'égalisation des résultats». La décision de la Municipalité de créer et d'allouer CHF 1'700'000.- au fonds assainissement énergétique/transformation des bâtiments résulte du choix de saisir l'opportunité qu'offre le nouveau système comptable MCH2 d'anticiper et de créer un compte, par nature, permettant de faire des attributions aux réserves pour projets à venir, notamment pour des projets d'assainissement des bâtiments du patrimoine administratif.

Le rapport de la Commission des finances étant favorable, le Conseil a voté l'acceptation des comptes 2024 à la majorité moins une voix.

Le préavis municipal no 04/2025 concernant un demande de crédit d'étude de CHF 725'900.- pour la transformation du Rural et la construction de deux pavillons annexes a suscité nombre de questions et interpellations malgré les rapports favorables de la Commission ad hoc et de la Commission des finances.

Depuis plusieurs années, la Municipalité mène une réflexion globale sur la requalification du centre du village de Savigny, en lien avec plusieurs enjeux: diversification programmatique, amélioration du cadre de vie, valorisation du patrimoine bâti, mobilité douce et développement d'infrastructures répondant aux besoins de la population, notamment en matière de santé, de social et d'éducation. Dans ce cadre, une étude de faisabilité a été confiée à un bureau d'architecture. Cette dernière a servi de base au développement du projet.

Le Rural est un bâtiment classé en note 4 au recensement architectural du canton de Vaud, ce qui implique une attention particulière à la ges-

tion patrimoniale et constructive. Selon la grille du Service cantonal des monuments et des sites, les objets de cette catégorie forment en général la majorité des bâtiments d'une localité. Ils sont donc déterminants pour l'image de cette dernière et méritent d'être sauvegardés. Ils peuvent être modifiés le cas échéant et faire l'objet de démolition et de reconstruction dans les mêmes gabarits pour des besoins objectivement fondés pour autant que soient respectés le caractère spécifique de leur intégration et l'harmonie des lieux.

Afin d'assurer une planification cohérente, la Municipalité a souhaité lancer les études préalables nécessaires à la mise au point du projet, via une procédure ouverte soumise à la législation sur les marchés publics. Initialement envisagé pour du logement adapté, le site a vu sa vocation évoluer. La Municipalité a été approchée par plusieurs professionnels de santé intéressés à implanter un centre médical dans le village. Parallèlement, les besoins en espaces publics scolaires et parascolaires (réfectoire, ludothèque, salle de rythmique) se sont accrus.

C'est donc ce projet qui est soumis au Conseil communal pour acceptation.



En bleu : le périmètre des constructions
En orange : le périmètre de liaison du site du Forum et du site scolaire

Après avoir écouté une dizaine d'interventions en faveur ou en défaveur du projet et entendu les réponses de la Municipalité, ce préavis a finalement été accepté par 24 oui, 18 non et 2 abstentions.

Dans les nominations statutaires, c'est Katia de la Baume qui accédera à la présidence du Conseil et Mme Gautschi Hälgi Karine à la vice-présidence.

Dans les communications de la Municipalité :

- La Fête du 200^e anniversaire de la commune se poursuit lors du 1^{er} août par un repas sur inscription à midi ou le soir.
- La lutte contre le frelon asiatique doit vraiment concerner toute la population pour lutter contre l'extermination des abeilles
- Les travaux routiers avancent bien
- La surface libérée de la Coop provisoire ne sera pas accessible avant d'en avoir décidé de l'utilisation.
- Le FC Savigny est promu en 2^e ligue vaudoise pour la première fois de son histoire
- La syndique, Chantal Weidmann Yenny, remercie le Conseil communal pour la bonne collaboration et l'acceptation des comptes et des préavis.

La présidente Maud Müller quitte avec émotion une présidence qui, selon elle, devrait plutôt durer deux années, et elle souhaite un bel été à toutes et tous.

Jean-Pierre Lambelet



Lutry

Conseil communal du 23 juin

Avance du projet de chauffage à distance



Petter Nordback, assermenté en début de séance, s'est présenté à ses collègues du Conseil communal de Lutry

Dans une salle surchauffée par la canicule, le Conseil communal s'est longuement consacré au Rapport de gestion 2024 et au rapport sur les comptes 2024.

Dans sa séance du 23 juin dernier, le Conseil communal a approuvé à l'unanimité (67 voix moins 3 abstentions) le rapport de gestion 2024 qui faisait l'objet du préavis 1331/2025. Pour 2025, la commission de gestion (Cogest) a néanmoins émis certains vœux. Ceux que la Municipalité a admis ou a partiellement admis concernent la stratégie de communication; le suivi des heures de formation; les critères d'octroi des autorisations de manifestation; le cahier des charges du Service informatique; la gestion des déchets; celle des conflits d'intérêt; la commission consultative culturelle et la création d'un Registre des intérêts.

La Cogest avait souhaité que la Municipalité étudie le statut du personnel de cantine qui n'est pas affilié au Règlement du personnel communal, afin de voir l'opportunité d'annualisation de ces contrats auxiliaires. Ce vœu a été partiellement admis. Lors de la discussion au sujet de ce souhait, Alain Amy, municipal en charge du dicastère des affaires sociales, culture, jeunesse et paroisses a expliqué que ce qui était admis était le fait d'étudier l'annualisation du salaire du personnel de cantine. En revanche, le personnel de cantine ne sera pas soumis au statut du personnel communal. Le vœu de la commission de gestion au

sujet de l'aide au logement est le seul à ne pas avoir été admis par la Municipalité, le fondement de celui-ci se basant sur des informations qui avaient manifestement été mal interprétées.

Les comptes 2024 acceptés sans aucune discussion!

Les comptes 2024, qui faisaient l'objet du préavis 1333/2025, quant à eux, ont été approuvés par le Conseil communal à l'unanimité. Dans son rapport, la commission des finances a néanmoins relevé que c'est grâce à la dissolution partielle du « fonds d'égalisation de la péréquation » à hauteur de 710'000 francs que les comptes sont, au final, légèrement bénéficiaires à hauteur de 5323 francs. On notera au sujet des comptes 2024, que les revenus de fonctionnement, pour 79'584'332 francs sont inférieurs d'un peu plus de 5'000'000 de francs par rapport à ce qui avait été budgétisé pour 2024 et d'un peu plus de 3'000'000 de francs par rapport aux comptes 2023. Ces écarts semblent davantage liés à des éléments conjoncturels (baisse des revenus imposables) que structurels. La Cofin a émis le vœu que la Municipalité fournisse davantage d'informations sur les budgets et comptes de la FSEJ et, au vu du contrôle que la Municipalité a sur cette fondation, que les dépenses de celle-ci, soient gérées avec les mêmes exigences que celles valables pour l'ensemble des autres dépenses de la commune. Un vœu qui est volontiers accepté par la Municipalité.

La Municipalité peut aller de l'avant avec son projet de chauffage à distance

L'enjeu du préavis 1334/2025 pour la Municipalité était, quant à lui, que le Conseil communal lui accorde un crédit de 179'000 francs pour les études relatives au développement d'un chauffage à distance alimenté par pompage au Léman. Dans ce dossier, la commune, qui s'inscrit dans la transition énergétique afin de réduire la consommation d'énergie, de développer les énergies renouvelables et de sortir des énergies fossiles, avait lancé une première étude en 2023. Ses résultats étant positifs, en 2024, une étude de faisabilité a été menée. Elle a confirmé qu'un réseau de chauffage à distance serait possible pour plusieurs bâtiments communaux. Avec ce crédit accordé par le Conseil communal, la Municipalité peut poursuivre dans cette voie et demander une étude pour le développement et pourra, par la suite, établir le dossier en vue de la mise à l'enquête du projet, préparer les documents d'appel d'offres en marché public pour la recherche d'un contracteur chargé de la construction et, potentiellement, de l'exploitation du réseau. Enfin elle pourra assurer une cohérence temporelle avec la mise à l'enquête puis la construction du nouveau collège de la Combe. Le préavis est accepté à l'unanimité moins 1 voix contre et 1 abstention.

Crédits supplémentaires accordés pour la culture, la jeunesse et la cohésion sociale

Enfin, au chapitre des préavis, le Conseil communal a accepté à la majorité d'accorder à la Municipalité des crédits supplémentaires au budget 2025 (préavis 1335/2025), pour un montant total de 63'000 francs répartis comme suit: 20'000 francs pour l'ensemble des comptes culture, 11'000 francs pour l'ensemble des comptes jeunesse et 32'000 francs pour l'ensemble des comptes cohésion sociale. La demande de ces crédits supplémentaires s'explique par le fait que lors de la séance du Conseil communal du 7 décembre 2024, trois amendements proposés par la commission des finances (Cofin) avaient été acceptés. Lors de cette même séance, plusieurs membres de la commission des finances avaient expliqué qu'ils considéraient ces coupes au budget 2025 comme provisoires, le temps que les contours d'une politique culturelle claire soient communiqués au Conseil communal. A la suite de l'acceptation de ces amendements, la Municipalité a donc ajusté son budget 2025 ce qui explique sa demande de crédit supplémentaire.

Une communication municipale qui clôt un long chapitre

Dans le cadre de ce préavis, la Municipalité a transmis sa communication au sujet de la politique de la culture et de la cohésion sociale. Une communication reçue avec réjouissance et parfois un peu d'amertume pour certains comme l'a déclaré, à titre per-

sonnel, le président de la Cofin. « L'Echo de ce chapitre continuera de résonner quelques temps encore au sein de notre Conseil [...]. Ce qui m'a marqué au fil de ces derniers mois, sont certains comportements et propos tenus en dehors de la Cofin. Leur dureté parfois, et leur injustice ont été pour moi une profonde déception [...]. Je n'aurais jamais imaginé en tant que membre du Conseil communal devoir faire face à des insultes, à des déclarations, des regards qui se détournent, des poignées de main qui ne se tendent plus [...] ».

La Municipalité devra examiner le 30 km/h au Châtelard, mais pas de nuit sur la totalité du territoire communal

Deux postulats ont encore longuement été débattus lors de cette séance du Conseil communal. Celui de la conseillère communale Kristin Rossier Buri qui demande à la Municipalité d'examiner l'opportunité d'introduire une zone 30 km/s dans la traversée du village du Châtelard. Malgré l'intervention de Patrick Sutter, municipal en charge de la sécurité et mobilité qui explique que la DGMR n'a pas donné une suite positive à une demande qui lui avait été adressée, le postulat est soutenu par le Conseil communal et la Municipalité devra donc se pencher sur le sujet.

En revanche, elle ne devra pas se pencher sur la question du 30 km/h généralisé à Lutry. En effet, malgré l'intervention du conseiller communal Kilian Duggan pour soutenir son postulat « Qui va piano, va sano - pour l'introduction du 30 km/h de nuit à Lutry », le Conseil communal l'a rejeté

avec la voix de la présidente du Conseil, Charlotte Mathis, qui a dû trancher, les votes étant de 35 voix pour et 35 voix contre.

La hausse des recettes globales de l'association Police Lavaux expliquée

Lors de la dernière séance du Conseil communal un élément dans les comptes de Police Lavaux a suscité un certain nombre d'interrogations. En effet, la nouvelle méthode de comptabilisation des contraventions avait généré 790'000 francs supplémentaires en comparaison avec 2023. « Si je comprends bien, près de 800'000 francs n'étaient pas enregistrés auparavant. Comment peut-on expliquer une telle différence? » s'était étonné une élue. L'explication relayée par la Municipalité concernant cette apparente hausse de recettes est que le montant des débiteurs ouverts en fin d'année est désormais comptabilisé à 100 %, contre 50 % à 85 % auparavant (ndlr: en clair bien que non-encaissées, les amendes facturées jusqu'en fin d'année sont prises en compte dans les recettes de l'APOL).

Cette séance se termine par différentes élections, dont celle du Bureau du Conseil. Charlotte Mathis est réélue au poste de présidente. Le 1^{er} vice-président sera Esteban Jayet (Les Verts et Indépendants). Le second vice-président sera, quant à lui, Maximilien Westphal (UDC et Indépendants de droite).

La séance est levée à 23h18, la prochaine aura lieu le lundi 15 septembre 2025.

Texte et photo Eric Moser



Bourg-en-Lavaux

Conseil communal du 23 juin

Feu vert pour le chauffage à distance à Grandvaux

Après des débats animés, les conseillers de Bourg-en-Lavaux ont validé le projet d'énergie renouvelable à Grandvaux. Outre la validation du rapport de gestion et des comptes 2024, ils ont accepté le crédit d'ouvrage pour l'aménagement du chemin de Courseboux, pour la place de la Gare de Cully et pour la rénovation énergétique d'un immeuble à Grandvaux.

Lors du précédent Conseil, le préavis avait été largement débattu, de nombreuses questions soulevées et le vote reporté au Conseil de ce jour. En guise de piqure de rappel, le projet vise à profiter de la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement pour installer un chauffage à distance (CAD) pour le bourg de Grandvaux. Pour l'exécutif c'est la meilleure option pour réduire progressivement les énergies fossiles.

Des rapports complémentaires

Après des échanges avec le municipal et l'ingénieur en charge, la commission des finances a réévalué les risques financiers et estime que le projet est financière-

ment acceptable. Selon Christian Currat, rapporteur de la Cofin, c'est une opportunité dans le cadre des travaux sur le réseau d'eau et de la transition énergétique.

La commission ad-hoc (majoritaire) a proposé par amendement, rapporté par Mark Silverstein, de porter la plus grande attention à la finalisation du plan de financement à long terme du CAD et à l'élaboration des contrats avec les propriétaires privés afin que la commune puisse garantir que les investissements qu'elle aura consentis pour le CAD seront amortis dans le délai prévu (50 ans), sans coûts supplémentaires pour la commune.

La commission ad hoc (minoritaire) juge la démarche pertinente mais l'investissement excessif et la rentabilité surestimée. Le projet est jugé coûteux pour un nombre limité de propriétaires intéressés. Jacques Joly suggère de prolonger la phase de réflexion estimant le calendrier prématuré. Il n'y a pas d'urgence (sauf pour la ruelle de l'Eglise). Il faut attendre un cadre légal stabilisé (loi cantonale sur l'énergie fin 2025).

Les avis diffèrent

«Je vous invite à faire preuve de responsabilité face à un tel investissement (montant total de 13.7mio)», dit Bernard Rufi qui souligne qu'il n'y a ni urgence et ni adhésion des habitants concernés. Il plaide pour la prudence budgétaire et une priorisation des investissements. Il s'inquiète du ratio d'endettement par habitant (qui passe de CHF 9930.- à 12'000.- avec le projet), supérieur à la moyenne des autres communes (CHF 5759.-) – à l'exception de Lausanne. Christian Currat estime que l'absence d'urgence et l'évolution des technologies justifient d'attendre.

Nathalie Pfeiffer salue le travail remarquable de la municipalité pour ce projet qui prépare l'avenir de Bourg-en-Lavaux. Il veut aider les habitants à faire les adaptations nécessaires et à anticiper les futures lois interdisant les énergies fossiles, pour que leurs maisons ne se dévaluent. «Les habitants n'ont pas les moyens pour faire de telles dépenses», réaffirme Jane Potin. Finalement, le préavis (avec l'amendement) est accepté.

Comptes 2024

«Le budget des dépenses était globalement tenu et il y avait une marge de progression concernant la rigueur du suivi du budget (...)\", explique Nicolas Potterat, rapporteur de la commission des finances. Les comptes 2024 présentent une perte de CHF 845'211.-, nettement inférieure aux deux millions prévus. Les recettes totales s'élèvent à CHF 42'259'518.- et les charges à CHF 43'104'729.-. Cet objet est accepté à l'unanimité.

Laurent Berthet (PLR, Indépendants de centre droite) a exprimé ses inquiétudes face au déficit de CHF 845'211.-, mieux que prévu, mais préoccupant s'il se pérennise. Fin juin, la marge d'auto-financement a été largement dépassée! «Comment subvenir aux besoins de la commune si on continue à s'endetter de la sorte?» Il invite la municipalité à présenter des budgets plus équilibrés pour les prochains exercices et à revenir à une politique d'investissement raisonnable, adaptée aux moyens de la commune.

Les conseillers ont également accepté à l'unanimité le rapport de gestion 2024. Jean-Pierre Haenni, syndic, a remercié les personnes qui

ont contribué à la réalisation de ce document qui passe en revue toutes les activités de la commune.

Autres objets acceptés

Le crédit d'ouvrage de CHF 1'460'000.- pour l'aménagement du chemin de Courseboux, à Cully, a été accepté à une grande majorité. Jane Potin a challengé les coûts de l'édicule, structure et plantations (CHF 145'000.-) proposant de réfléchir à des solutions moins onéreuses. Evelyne Marendaz, municipale, a expliqué que la partie goudronnée par les CFF doit être réaménagée par des travaux de génie civil avant de pouvoir planter de la végétation.

Le préavis concernant l'octroi du crédit d'ouvrage de CHF 3 million pour l'aménagement de la place Françoise Fonjallaz à la gare de Cully a été accepté à large majorité. Evelyne Marendaz, municipale, a expliqué que le choix du nom est sous la compétence de la Municipalité qui ne désire pas la débaptiser. «Sur la plaque officielle, on pourra lire place de la Gare, et un deuxième nom, Françoise Fonjallaz, en calligraphie plus petite».

Le crédit d'étude de CHF 120'000.- pour la rénovation énergétique de l'immeuble Grand-Rue 1 à Grandvaux, avec la création d'un appartement, de WC mixtes et d'un espace kitchenette au 1^{er} étage et transformation du sous-sol pour recevoir les installations techniques ou d'une centrale de chauffe, a également été accepté à une large majorité.

Nominations au sein du bureau du Conseil

Après une année à la présidence du Conseil communal, Loïc Desfayes transfère ses responsabilités au 1^{er} vice-président, Laurent Berthet (PLR, Indépendants de centre droite). Léon Denisart (PS, Indépendants de gauche) devient 1^{er} vice-président et Delphine Blailé-Riccard (BEL Action) 2^e vice-présidente.

Eliane Pillevuit-Jarne (Vert-e-s et Ouvert-e-s) et Mélanie Weber (BEL Action) assureront le dépouillement des votes lors des prochaines séances du Conseil. Elles seront suppléées par François Lederrey et Elodie Parisod (les deux PLR, Indépendants de centre droite).

Nicole Knuchel



Jorat-Mézières

Conseil communal du 24 juin

Les arbres de Jorat-Mézières seront mieux protégés

Lors du dernier Conseil communal joratois, un nouveau règlement a été voté pour mieux protéger les arbres de la commune. Les comptes 2024 ont également été acceptés.

Des arbres mieux protégés

Le règlement communal sur la protection des arbres a été remplacé par le règlement communal sur la protection du patrimoine arboré. Cette modification a pour but de permettre à la commune de s'adapter au changement climatique, en protégeant le patrimoine arboré. Les arbres de la commune ont été inventoriés. 41 ont été recensés et, selon décision cantonale, 23 d'entre eux ont été considérés comme «d'importance remarquable». Ils rapporteront des subventions à la commune contre leur protection. Les propriétaires seront également soumis au règlement: ils seront contraints de remplacer les arbres abattus, au risque de se voir infliger une amende. Ce sont surtout ces derniers qui ont fait entendre leur mécontentement. Ils soulèvent la rigidité du nouveau règlement, et une grande partie d'entre eux se sont abstenus. «C'est important parce que nous dépendons du droit cantonal que nous nous devons de respecter», explique le syndic Patrick Emery. «Nous n'allons pas faire la chasse

à chaque propriétaire pour savoir s'il a abattu un arbre, mais nous souhaitons vivement une annonce systématique à chaque abattage.» Le préavis a été accepté avec 32 votes positifs. En outre, un fonds de compensation sur la protection du patrimoine arboré a été créé. Il sera alimenté par les taxes de compensations sur les abattements.

Le patrimoine boisé de Jorat-Mézières sera mieux protégé par l'application du droit cantonal.

Le règlement communal concernant les taxes et frais administratifs a dû être remis à jour, et là encore, les arbres y sont mentionnés, ce qui n'a pas manqué de soulever des questions. Faudra-t-il payer pour une taille régulière? Si oui, que constitue une telle taille, et où commence un élagage excessif? Le nouveau règlement fixe ces règles, en précisant quels types d'arbres seront protégés, mais souligne également que «l'ombrage, la réduction de la vue, le débordement de branches ou de racines ou tout autre désagrément usuel occasionné par le patrimoine arboré protégé ne constituent pas de justes motifs d'abattage.»

Les frais d'autorisation pour abattre un arbre sont fixés à 50 francs par autorisation.



Comptes et territoire

La commune a présenté ses comptes pour l'année 2024. Ils présentent un excédent de revenus de Fr. 232'603.-, alors que seulement Fr. 900.- d'excédent de revenus étaient prévus. La commission de gestion souligne une excellente gestion des comptes et un endettement sous contrôle. La commune détient donc actuellement un capital de Fr. 5'076'961.-. Pour le syndic, Patrick Emery, ces résultats sont une réussite. «On a fait une bonne année comptable en 2024, comme les années précédentes.» Un nouveau taux d'imposition a également été voté. Les conseillers ont décidé à l'unanimité

de conserver le taux d'imposition à 71%. La vente du télé-réseau des localités de Ferlens et Mézières à Sunrise a permis à la commune de récupérer Fr. 170'543.-, qui ont été placés sur le fond de réserve «Protection de l'air et du climat» mieux connu sous le sobriquet PECC.

La commune a également adopté à l'unanimité un nouveau plan d'affectation communal.

Déjà modifié en 2023, le plan d'affectation ne satisfaisait cependant pas totalement le canton. Sept points principaux ont dû être négociés avec la direction générale du

territoire, concernant principalement l'affectation de certaines parcelles et leurs tailles. Aujourd'hui, c'est une nouvelle version du «PACom» que la municipalité a présenté aux conseillers. Soumis à l'enquête publique au début de l'année 2025, sans que cela ne soulève aucune opposition, il ne lui restait plus qu'à passer l'échelon du Conseil. La municipalité espère dorénavant pouvoir mettre le nouveau plan d'affectation en vigueur avant la fin de la législature, en 2026.

Collaborer avec Moudon pour le tourisme

Alors que la commune de Jorat-Mézières désire se rap-

procher de Moudon pour des prestations touristiques, les conseillers ont été consultés sur un crédit extrabudgétaire de Fr. 11'500.-, soit de Fr. 3,50.- par habitant, pour une convention de partenariat avec l'office du tourisme «Moudon Région Tourisme». Concrètement, cela permettrait à la commune de maintenir une certaine visibilité des prestataires touristiques, et d'enrichir l'offre auprès des citoyens. Le préavis a été accepté avec 38 voix positives.

Diverses incivilités ont été relevées par la municipalité, notamment par un groupe de jeunes au centre du village de Mézières. Le municipal, Pierre Jordan, a souhaité rappeler aux conseillers et par là même à la population qu'ils peuvent appeler la police au moment même des faits.

Enfin, le président du Conseil, Blaise Vuille, a été réélu tacitement, faute d'autres candidats.

Tous les membres de la commission de gestion et des finances ont été également réélus.

La séance a pu être levée un peu après 22h.

Texte et photo Elise Dottrens
elise.dottrens@le-courrier.ch



Pully

Conseil communal du 25 juin

Le collège Arnold-Reymond se prépare à s'agrandir malgré les réticences



La future salle omnisports permettra un usage scolaire et associatif : ouverture prévue pour la rentrée 2029

Mercredi soir, les élus pulliérans ont accepté un crédit d'études de 7,25 millions de francs pour lancer la transformation du collège Arnold-Reymond. Ce projet prévoit une extension, la création d'une nouvelle salle de sport et un assainissement énergétique. Le crédit a suscité de vifs débats entre partisans d'une rigueur budgétaire et ceux qui plaident pour répondre à la hausse attendue des effectifs scolaires.

Construit dans les années 1960, l'établissement scolaire accuse le poids des années et est aujourd'hui à l'étroit. Selon les projections, le nombre d'élèves augmenterait d'environ 860 d'ici à 2030. Ce sont ces deux éléments qui ont principalement fait naître une reconfiguration complète du site à travers un mandat d'étude parallèle. Une sorte de concours d'architecture, où le lauréat, le bureau Aeby Perneger & Associés prévoit la construction de six nouvelles salles de classe, deux salles spécialisées ainsi qu'une salle de gymnastique VD3. L'ensemble du complexe sera éga-

lement assaini sur le plan énergétique pour une ouverture à la rentrée 2029. Montant de l'opération : 61.7 millions.

Crédit d'étude sous tension

Ce soir, il s'agissait d'autoriser le lancement des études, qui devraient s'étendre jusqu'à fin 2026. Un crédit d'études qui n'a pas fait l'unanimité. Avant d'entrer dans les discussions, Anne Veredaz-Ferrari (Les Vert.e.s) a demandé un vote nominal. En face, des élus de droite ont appelé à un vote à bulletin secret, révélant une sorte de crispation autour de ce crédit d'étude. Au chapitre des discussions, Frédéric Anken (PLR) a exprimé ses réserves : «A Monthey, pour un collège neuf qui a coûté au total 71 millions et qui a permis d'accueillir 1100 élèves contre 860 à Pully, le crédit d'étude dépassait à peine 5 millions».

A gauche, la riposte est immédiate : «Repousser, c'est risquer de se retrouver sans capacité d'accueil», prévient Anne Viredaz-Ferrari. Du côté du Parti socialiste, c'est Pauline Tafelmacher qui tient à préciser qu'il s'agit bien d'une extension intégrée au site, et non d'une simple annexe. Du côté de l'exé-

«L'idée de scinder le projet en deux avec l'assainissement d'un côté et l'extension de l'autre n'aurait ni sens technique ni logique budgétaire»

Lucas Girardet à propos de la rénovation du collège Arnold-Reymond

cutif, la Municipalité apporte ses précisions : «Il ne s'agit pas d'une rénovation parcelle, mais bien d'une remise à neuf complète du site scolaire. L'idée de scinder le projet en deux avec l'assainissement d'un côté et l'extension de l'autre n'aurait ni sens technique ni logique budgétaire», relève Lucas Girardet. Le syndic, Gil Reichen, a rappelé les responsabilités de la commune : «Il en va de notre devoir d'assumer la scolarité des futurs élèves de Pully.»

Au terme de la discussion, le préavis a été adopté par vote nominal par 57 voix contre 22 et 6 abstentions, donnant ainsi le feu vert au projet d'étude. Le crédit d'investissement, qui se monte à 54 millions sera, quant à lui, présenté à l'automne 2026.

Comptes et gestion 2024

Outre le préavis consacré au collège Arnold-Reymond, les élus ont validé deux autres objets, sans susciter de débats prolongés. Le rapport de gestion 2024 a été approuvé à une quasi-unanimité. Il dresse un bilan des activités de la Municipalité, notamment en matière de développement durable, de mobilité et de transition numérique.

Dans la foulée, les comptes 2024 ont également été adoptés. Ils affichent une «situation financière maîtrisée», avec des recettes fiscales historiques atteignant 115 millions, une dette bancaire de 147 millions, et une dette totale de 166 millions à fin 2024. Alors que le budget prévoyait une perte de 9 millions, les comptes bouclent finalement avec un excédent de 4,3 millions de francs.

Enfin, le Conseil a pris acte de la réponse au postulat porté par Lena Yersin (Les Vert.e.s) et consorts, demandant une amélioration de la desserte en transports publics à Pully-Nord. La Municipalité annonce des études en cours et des contacts avec les TL afin d'adapter l'offre à cette zone en plein développement. Plusieurs pistes sont à l'étude, comme le renforcement de lignes existantes ou l'introduction d'une navette de rabattement, avec un suivi prévu d'ici à 2026.

Pully partenaire de la presse locale ?

En fin de séance, les élus se sont prononcés sur plusieurs interventions. A noter d'abord l'acceptation, à quasi-unanimité, d'un postulat demandant à la Municipalité d'étudier un partenariat avec l'hebdomadaire Le Courrier Lavaux-Oron, afin de renforcer les liens entre la commune et la presse locale. L'objet a été renvoyé en commission pour étude et rapport.

De son côté, la conseillère Claudia Gämperle a interpellé l'exécutif sur le niveau jugé excessif de certains honoraires d'ingénierie et d'architecture dans les préavis. «Ces montants font tiquer des élus de tous bords dès qu'on en arrive à cette ligne», a-t-elle souligné, plaçant pour une possible internalisation de certaines prestations.

Autre sujet sensible : la fermeture de la pataugeoire du Parc Guillemin, officialisée par la Municipalité le 23 mai dernier. Selon sa communication, cette décision découle du refus du Conseil communal de rénover la place de jeux, «rendant ce dernier res-

ponsable de cette décision». Dans son interpellation, Bertrand Yersin (UDC) questionne le manque d'alternative pour sauver ce lieu auquel la population est attachée : «Pourquoi la direction de l'urbanisme n'a-t-elle pas présenté un nouveau préavis, alors même que le Conseil avait exprimé son attachement au parc et que la population s'est manifestée?» Le texte de l'élu mentionne des éléments contradictoires venant de la Municipalité : «Le 21 juin (...), le municipal Lucas Girardet annonçait au TJ de la RTS que la pataugeoire était définitivement fermée en raison des nouvelles normes de sécurité sanitaire, et en raison du refus du Conseil communal». Enfin, l'élu UDC cite un courrier des lecteurs publié dans 24Heures, accusant les rangs de la droite d'être responsables de la fermeture pour n'avoir proposé «aucune alternative» à la Municipalité. Une affirmation que Bertrand Yersin remet en cause : Pourquoi la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (DUE) n'a-t-elle pas profité de cette nouvelle ressource, pourtant au budget 2025, pour préparer un nouveau préavis et le soumettre au Conseil communal rapidement?

Une page se tourne à la présidence du Conseil

La séance s'est achevée sur une note plus personnelle avec le départ de Frédéric Bründler de la présidence du Conseil communal. Plusieurs élus, ainsi que le syndic Gil Reichen, ont salué la passion et le professionnalisme avec lesquels l'élu de l'Union Pulliérane a exercé sa fonction. Ce dernier a partagé quelques anecdotes, rappelant notamment que Frédéric Bründler assistait déjà, en tant que public, aux séances du Conseil communal de Lausanne... à l'âge de 13 ans. Une vocation précoce qui illustre son engagement politique constant. Il passe désormais le relais à Patrick Dubois, qui assurera la présidence jusqu'au 30 juin 2026.

Thomas Cramatte
thomas@le-courrier.ch

Belmont-sur-Lausanne

Conseil communal du 26 juin

Déficit apparent, bénéfice réel

Pour sa séance d'été et pour la présentation des comptes de la commune, le Conseil communal de Belmont a été convoqué le jeudi 26 juin dans le cadre bucolique du refuge des Bas-Monts.

«Pour la première fois depuis 2016, les comptes de la commune de Belmont sur Lausanne clôturent sur un déficit.» Pas de panique ! Il est bien moindre que le déficit prévu dans le budget accepté par le Conseil, qui s'élevait à 1,1 mio. D'autre part, une provision de 1,9 mio a été constituée pour des impôts sujets à recours. Or, il est très probable qu'une partie importante de cette somme soit récupérée, ce qui gommerait le déficit comptable de 2024.

Le «déficit» de 580'000 francs est prélevé sur le capital qui passe ainsi de 2,4 mios à 1,8 mio en chiffres ronds. Ce qui n'a pas empêché la commune de réaliser des investissements de 1,7 mio en 2024, entièrement financés par une marge d'autofinancement solide de 2,8 mios. A noter que la commune dispose d'une excellente capacité d'autofinancement, ce qui a permis de couvrir 100% de ses investissements nets durant ces cinq dernières années.

Les comptes annuels totalisent 35 millions de charges, soit : 18% des charges pour les autorités et le person-

nel, 22% pour les biens et les services, 39% pour les remboursements et les participations dont la moitié est reversée à des instances cantonales (facture sociale, péréquation intercommunale, charges cantonales, trafic, énergie).

20 mios d'impôts et 7 mios de taxes et émoluments n'ont pas suffi à couvrir l'entier des charges et des investissements. Au fil des années, l'endettement net est très stable. Il tourne autour de 21 mios depuis 2021. Avec une marge d'autofinancement constante, Belmont aurait remboursé intégralement sa dette en moins de huit ans, ce qui est un excellent ratio. Ainsi, on ne lègue pas des dettes à la génération future. Il n'empêche, cette année marque une première rupture avec la pratique de désendettement initiée depuis 2019, puisque le niveau d'endettement brut de la commune augmente de CHF 205'000.-.

La Municipalité tiendra compte de cette évolution négative sans être inquiétante. Elle prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir à long terme la santé financière de la commune. En particulier, elle n'évitera pas une discussion serrée sur le coefficient d'impôt. Il est actuellement de 72. Il a été fixé pour l'ensemble de la législature soit pour la période de 2022 à

2026. Au vu des excellents résultats financiers, la commission des finances et nombre de conseillers le jugent trop élevé et souhaitent que chaque année le taux d'imposition soit réexaminé par le Conseil. La Municipalité renoncera-t-elle au confort d'un taux d'imposition assuré pour toute une législature ? Pas sûr. A voir lors de la discussion du budget cet automne.

Rapport de gestion

Quelques points à relever dans le très complet rapport de gestion.

L'histoire de Belmont ne s'arrête pas au 31 décembre 2024. Des chantiers importants sont prévus pour la législature prochaine (2026-2031) : création de classes supplémentaires au collège, création de places d'accueil préscolaire, requalification de la route d'Arnier, rénovation et agrandissement du Bâtiment administratif, rénovation totale du chemin de la Mouette. L'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) doit aussi être adaptée, car fortement sollicitée pour la période de midi. Actuellement, elle offre 120 places dans trois locaux différents.

La mobilité sous toutes ses formes est aussi une préoccupation de la Municipalité. Les lignes 47 et 49 des

TL desservent Belmont. Pour les deux lignes, 1,3 mios de passagers ont été pris en charge en 2024 et 700'000 km ont été parcourus ! A cela s'ajoutent 11'000 courses en Taxibus effectuées par 300 véhicules de plus en plus électrifiés.

Un mot encore sur le coût de la gestion des déchets : 110'000 fr pour le ramassage des déchets compostables ; 100'000 fr pour le ramassage du papier ; 147'000 fr pour le réseau des

égouts. Pour le folklore, on citera les cinq ruches communales qui ont produit en tout 60 kg de miel, ce qui est honorable mais pèse de peu de poids dans les finances communales.

Conclusion de ce rapport de gestion très fouillé, obtainable sur le site de la commune : les comptes et la gestion 2024 sont acceptés à l'unanimité moins une abstention.

Claude Quartier

Publicité

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

AXOR

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 6 juillet 2025

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse Puidoux Crêt Bérard 8h00	Paroisse de Pully-Paudex La Rosiaz 10h00
Paroisse du Jorat Mézières 10h00	Paroisse de St-Saphorin Tour de Gourze 10h00 culte mi-été
Paroisse d'Oron-Palézieux Oron-la-Ville 10h00	ÉGLISE CATHOLIQUE
Paroisse de Savigny-Forel Tour de Gourze 10h00 culte mi-été	Cully 9h30 messe
Paroisse de Belmont-Lutry Belmont 10h00	Lutry 10h00 messe
Paroisse de Bourg-en-Lavaux Tour de Gourze 10h00 culte mi-été	Oron 10h00 messe
	Promasens 18h00 samedi
	Ursy 10h00 messe au terrain de foot

En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch

SUDOKU

N° 313 DIFFICULTÉ: 3/4 THIERRY OTT

8		2				7	4	
5							1	9
			9	3	2	7		5
9							6	4
					9			
				1	6			7
6			2	9				1
		4	1					
			7	6	4			2

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :

- qu'une seule fois par colonne ;
- qu'une seule fois par ligne ;
- qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution	N°312							
7	4	2	9	3	1	8	6	5
9	8	5	7	6	4	3	2	1
1	3	6	2	5	8	4	7	9
6	7	1	5	8	2	9	4	3
8	9	3	6	4	7	5	1	2
2	5	4	1	9	3	6	8	7
4	2	8	3	1	5	7	9	6
5	6	7	8	2	9	1	3	4
3	1	9	4	7	6	2	5	8

CINÉMAS

Pause estivale



Simond SA
Z.I. La Plaine
Chemin de Vimoulin 1
1302 Vufflens-la-Ville

Mazout - Carburants - Lubrifiants
Stations-services

info@simondsa.ch
www.simondsa.ch
Tél. 021 706 25 80
Fax 021 706 25 85
Appel gratuit 0800 80 25 80

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 3 au mercredi 9 juillet 2025 Mis à jour le 1.7.25

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 3	+28° +19°	+26° +19°	+30° +21°
VE 4	+28° +18°	+26° +18°	+30° +20°
SA 5	+27° +17°	+26° +17°	+28° +20°
DI 6	+23° +18°	+22° +16°	+25° +19°
LU 7	+20° +14°	+18° +13°	+22° +17°
MA 8	+21° +13°	+19° +12°	+22° +15°
ME 9	+20° +12°	+20° +11°	+24° +14°

AGENDA

Belmont	Ecoteaux	Palézieux	Rue
<p>Chaque jeudi, de 15h30 à 19h30, à la route d'Arnier, marché hebdomadaire de produits frais et de saison.</p> <p>4 juillet, de 9h30 à 11h, à la salle de conférence du bâtiment communal, réunion du groupe d'habitants.</p>	<p>22 août, à la Piazza, repas-partage de la Palme d'Or, inscr. 079 404 46 12.</p>	<p>8 au 10 août, concours hippique des Cavaliers d'Oron et DGM, épreuves régionales et nationales pour chevaux et poneys, restauration et animations.</p>	<p>Jusqu'au 27 juillet, à la crêperie La Bretonne, exposition de peintures de Corinne Saucy.</p>
Carrouge	Mézières	Puidoux	Savigny
<p>9 au 14 juillet, au centre du village, Abbaye de Carrouge. Infos: secretariat@jeunessecarrouge.ch ou 076 830 12 19.</p> <p>13 juillet, à 13h30, Tir des enfants (Abbaye de Carrouge).</p>	<p>Tous les mercredis, de 14h à 17h, à la salle de paroisse, après-midi jeux de société pour les personnes de 60 ans et plus. Infos 078 671 33 49 Pro Senectute.</p> <p>6 et 10 juillet, à 21h, à la buvette du FCJM, UEFA Women's Euro '25. Diffusion des matches.</p>	<p>6 juillet, dans la cour du collège du Verney, vide-grenier.</p> <p>20 juillet, à la buvette du Mont-Chesau, Fête de la mi-été</p>	<p>11 juillet, au Forum, concert final du camp de musique de l'UIF.</p>
Cully	Oron	Pully	Servion
<p>Tous les dimanches, de 10h à 16h, à la place d'Armes, marché du dimanche.</p> <p>5 juillet, à 20h, à la salle Davel, « Le Docteur miracle », de Georges Bizet.</p> <p>5 juillet, à 8h, sur les quais, tournoi de pétanque par les Amis des boules.</p>	<p>Tous les samedis, de 9h à 12h30, à la place de la Foire, marché hebdomadaire.</p> <p>Tous les mardis, de 14h à 17h, à la cafétéria du Centre sportif d'Oron-la-Ville, rencontres pour les personnes de 60 ans et plus. Sans inscription ou cotisation. Infos: Antoinette Décastel 077 403 84 09 / Romain Richard 079 816 49 64.</p> <p>Tous les lundis, sortie aux Bains de Lavey pour les retraités, départ à 12h 30 au parking de la Coop. Inscr. 079 230 22 69 ou info@gander-autocar.ch</p>	<p>Café-théâtre de la Voirie, rés. www.theatredelavoirie.ch</p> <p>5 et 6 juillet, à 19h, Mi-été de la Tour de Gourze de l'UIF.</p> <p>4 et 5 juillet, dès 17h, à la plage, kermesse du sauvetage</p>	<p>3 juillet au 23 août, tous les jeudis de 9h30 à 11h30 à la salle de l'ancien collège des Cullayes, rencontres pour les 60 ans et plus, Inscr. 078 671 33 49 Pro Senectute.</p>
Avis mortuaire			
REMERCIEMENTS			
<p>Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de</p> <p>Jacqueline Cardinaux-Chollet</p> <p>sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve.</p> <p>Un merci particulier aux Pompes funèbres Bongard à Châtel-St-Denis, ainsi qu'à Madame Véronique Monnard diacre.</p> <p>Palézieux, Chesalles-sur-Oron et Rue, juillet 2025</p>			

Publicité

POMPES FUNÈRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.alea-pfg.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT
1 an Fr. 98.- (-> fin 2025 - Fr. 44.-)
IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9

ADMINISTRATION
Les Editions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie
1072 Forel - 021 908 08 08

TIRAGE
26'000 exemplaires

www.le-courrier.ch

RÉDACTION
Arvid Ellefsslass - redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE
C. Maman et B. Marro - annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 01

PUBLICITÉ
Hugo Barbey - hugo.barbey@le-courrier.ch
Tél. 079 434 78 79

ÉDITEUR / DIRECTEUR
Olivier Campiche - olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08

Oron-la-Ville

Vélo trial

Nina Rubattel, championne suisse juniors à domicile

Samedi 28 et dimanche 29 juin, à Oron-la-Ville, les pilotes de vélo trial ont performé sous un soleil de plomb au championnat suisse et à la 4^e manche de la coupe suisse.

Le championnat suisse de vélo trial 2025 s'est déroulé samedi sous haute température. Une vingtaine de pilotes courageux n'ont pas eu peur d'affronter les zones préparées avec soins par Jean-Daniel Savary et son équipe.

Les nouveaux champions suisse de vélo trial pour l'année 2025 sont:

Cat. Elites Hommes 20"

1. Lucien Leiser (JU)
2. Pezzatti Remi (TI)
3. Gonzalez Loris (BE)

Cat. Elites Hommes 26"

1. Tom Blaser (VTBJ)
2. Loïc Vullièrne (JU)
3. Vito Gonzalez (BE)

Cat. Elites Dames

1. Studer Debi (BS)
2. Wipf Sheyla (AG)
3. Sieber Shirin (ZH)

Cat. Junior Hommes

1. Zeno Pezzatti (TI)
2. Toni Gonzalez (BE)
3. Nando Sieber (ZH)

Cat. Junior Dames

1. Nina Rubattel (VTBJ)

Magnifique sacre de la locale du jour

Nina Rubattel (VTBJ), d'Oron, remporte le titre de championne suisse à domicile, suivie de Noémie Gfeller (VTBJ) et Célia Berrerat (BE).

Coupe suisse

Dimanche avait lieu la 4^e manche de la coupe suisse 2025. Les mêmes pilotes du samedi ainsi que les plus jeunes ont concouru toute la journée sous un soleil magnifique. Autant dire que

la chaleur ne les a pas empêchés de montrer leur savoir-faire en matière de voltige, équilibre et force pour franchir les obstacles avec leur vélo. Un grand merci à Olivier Butty et Jean Daniel Savary pour la préparation des zones. Le public était là malgré la chaleur pour encourager ces jeunes pilotes venus des quatre coins de la Suisse et même de France et Belgique.

Résultats des pilotes locaux

Cat. U9

Victoire de Jayla de Blaireville (VTBJ); 2^e Noah L'Eplattenier (VTBJ); 6^e Marlo Wieser (VTBJ); 8^e Naelle Lecoutre (VTBJ)

Cat. U12

2^e Artemise Van de Ven (VTBJ); 6^e Liam Vonlanthen (VTBJ)

Cat. U14

2^e Savio de Blaireville (VTBJ); 9^e Alessio Fusco (TPCM)

Cat. U16

2^e Nina Rubattel (VTBJ); 5^e William Van de Ven (VTBJ); 8^e Noémie Gfeller

Cat. Junior

2^e Max Von Gunten (TPCM)

Cat. Élites

4^e Tom Blaser (VTBJ)

Master

1^{er} Loïc Rogivue et 5^e Damien Vallotton (TPCM)

Hobby

1^{er} Lohan Bongrad; 2^e Léona Vonlanthen; 3^e Maé Butty; 5^e Thibaut Decré; 7^e Elodie Muccifoa du VTBJ; 8^e Coline Monnin (TPCM); 9^e Zürcher Robin (VTBJ)

Le prochain concours de vélo trial aura lieu à Vulliens, le 31 août, organisé par le Trial Club Passepartout Moudon.

Les résultats détaillés sont à consulter sur [News swisstrial.ch](http://News.swisstrial.ch)



Jayla de Blaireville, 1^{er} cat. U9



Les pilotes du Vélo Trial Broye Jorat présents dimanche



Nina Rubattel, championne suisse junior dame

Voile

Cully-Meillerie-Cully / 5 Soirs du Dézaley



Wanted, vainqueur des 5 Soirs du Dézaley

sur 6.5m SI. Pour mémoire, le gagnant de l'an dernier a bouclé le parcours en moitié moins de temps devant vingt et un concurrents.

Les 5 Soirs du Dézaley ont commencé lundi 23 juin et se sont terminés vendredi 27, avec le même nombre de participants qu'à la Cully-Meillerie, c'est-à-dire que la flotte des régatiers s'étiolle inexorablement. Disputée trois soirs, deux manches n'ayant pu être disputées faute de vent, la régata a couronné l'équipage The Gaudin's ++ sur Wanted qui a précédé au classement

général Daniel Voruz sur Swiss 5 et Roch de Grenus sur Calabis, deux 6.5m SI.

La période des régates dans notre région fait une pause et reprendra le 11 août à Pully pour la Semaine du Soir. Entretemps, ailleurs ou hors championnat, l'Ouchettaz Week a commencé le 30 juin à Villeneuve tandis que la Régata des Vieux Bateaux aura lieu les 26 et 27 juillet à La Tour-de-Peilz.

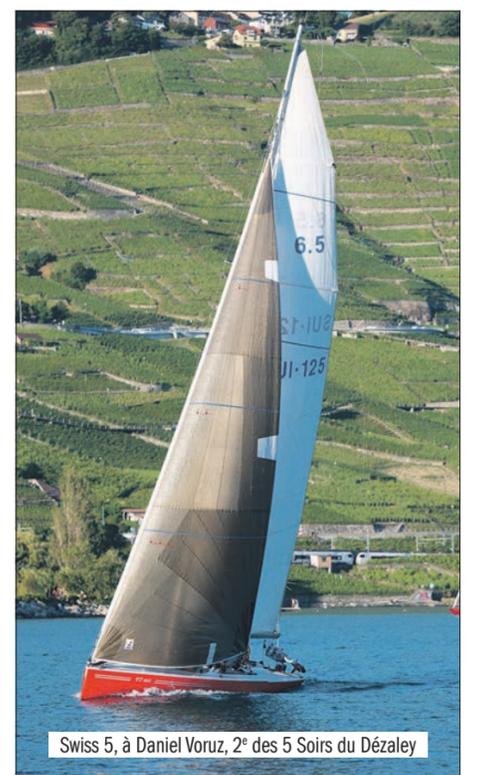
Christian Dick



Pierre Moerch, vainqueur de la C-M-C



Calabis, à droite, 3^e des 5 Soirs du Dézaley



Swiss 5, à Daniel Voruz, 2^e des 5 Soirs du Dézaley

La série estivale

Virées entre terrasses et prés

Adieu les vignes, bonjour campagne !

Tout cet été, Le Courrier vous emmène à la (re)découverte du district de Lavaux-Oron. Entre vignobles et forêts, petits bourgs et agglomérations, suivez le guide ! Cette semaine, nous quittons le paysage viticole de Lavaux pour rejoindre l'intérieur des terres.

Depuis la gare de Grandvaux, partez direction Chablais par le chemin de la Criblette. Celui-ci fait un virage à 90 degrés à gauche, puis presque un demi-tour à droite. Vous traversez des vignes sur une route goudronnée, et c'est sur ce genre de cheminement que le phénomène des «trois soleils» se fait le plus ressentir. Sur la gauche, un mur de pierre emmagasine la chaleur du soleil qui tape non seulement depuis le ciel mais aussi depuis son reflet sur l'eau. N'oubliez évidemment pas chapeau et crème solaire, car un soleil, c'est déjà dangereux pour la peau, alors imaginez trois !

Le chemin continue jusqu'à celui de la Segnire, qui descend perpendiculairement et offre une jolie vue sur Cully. Sur votre droite, un panneau vous informera des différents sommets de Haute-Savoie. Arrivés au chemin de la Blèche, tournez à gauche. Il n'est pas indiqué sur swisstopo, ni par un écriteau. Vous le reconnaîtrez car c'est celui à environ cinq mètres sous le panneau d'information des montagnes. Vous continuerez tout droit jusqu'au chemin de Bahyse. Observez bien les rangées de vigne que vous longez : à leurs bouts, les plants de rosiers ne sont pas là pour rien. En effet, les rosiers

sont plus sensibles à l'oïdium, et font office de signal d'alerte pour le vigneron. Dès qu'un rosier tombe malade, il faut traiter. Cela ne protège cependant pas du mildiou, qui est encore plus problématique que son ami l'oïdium. Mais c'est déjà ça, comme on dit

Si, la semaine dernière, vous valsiez avec les voies de chemin de fer, cette fois, c'est avec l'autoroute que votre chemin va s'entremêler. Après être passés dessous, empruntez le chemin de la Merle. Arrêtez-vous un instant sur cette vue qui s'offre à vous, et imaginez-vous vivre de vos vignes dans ce petit creux du vallon il y a 70 ans. Si aujourd'hui, la présence de l'autoroute A9 ne se remet pas en question, on ne peut qu'imaginer l'effroi des habitants du coin devant la défiguration de leur vue et de leur terrain... Et si vous faites un saut supplémentaire dans le passé, jusqu'au XIX^e siècle, vous ne vivriez ici pas que de vos vignes. A l'époque, viticulture et agriculture se pratiquaient ensemble. Les vigneronns possédaient du bétail et des champs. Avec l'arrivée du mildiou (encore lui!) et d'autres complications, il est devenu difficile pour les paysans de garder leurs deux casquettes. Ils ont dû choisir.



Montée à la ferme

Descendez sur la route de Puidoux pour repasser sous l'A9 sur la route des Granges. Ne dépassez pas les rails; longez-les jusqu'à passer cette fois par-dessus l'autoroute via une passerelle. Vous montez dorénavant sur une pente raide, en forêt. Au niveau d'un grand virage sur la gauche, le terrain d'une villa vous fait voyager quelque peu vers l'est.

Au sortir de la forêt, le paysage a complètement changé. Soudain, vignes, lac et autoroutes semblent bien loin. Car c'est dorénavant dans un environnement campagnard, entre vaches et pâturages que le chemin continue en direction de la ferme du Crotet. Sous un impressionnant tilleul, bifurquez à droite. C'est le chemin de la Bastioule. Après le numéro 6, une grande bâtisse

avec un parasol de restaurant, un petit chemin mal déblayé monte sur la gauche. Il longe, d'un côté, cette maison aux allures de manège, et de l'autre, une forêt dense et, plus haut, un talus impressionnant. Sortis de la forêt, observez bien, des groupes de chamois se promènent entre les lisières, et même parfois en plein champs.

Au sommet de la colline chauve

Au bout du chemin du Mont-Chervet, la ferme du Bois de Romont vous attend. Des boissons en self-service pourront vous aider à vous remettre de cette montée. Car vous êtes arrivés à 800 mètres d'altitude et à partir de maintenant, il ne faut que redescendre. Pour ce faire, traversez le domaine de la ferme et continuez vers l'est. La route serpente à travers les bois. Ecoutez bien! Saurez-

vous reconnaître le merle, la grive draine et la fauvette? Un peu plus loin, vous arrivez... au Montchervet. Mais pas celui que vous venez de quitter! Celui-ci n'a pas de trait d'union. Le site du genevois Henri Suter, véritable mine d'or toponymique, nous apprend que ce nom pourrait «probablement» dire «colline chauve». Ici, tous les chemins s'appellent Montchervet, inutile donc de vous dire de prendre celui-là! Il faudra simplement continuer à suivre la direction sud-est. A partir d'ici, vous aurez une vue plongeante sur Puidoux-Village, que nous visiterons la semaine prochaine! Arrivés à une intersection, une petite famille de panneaux jaunes vous indique que notre point d'arrivée se

trouve à 15 minutes. Suivez cette direction jusqu'à un panneau de limitation de vitesse à 50 kilomètres/heure, car à ce niveau-là, il vous faut bifurquer à gauche. Un petit chemin forestier vous amène jusqu'aux premières habitations de Puidoux-Gare, jusqu'à plonger sur la gare.

Texte et photos Elise Dottrens
elise.dottrens@le-courrier.ch

Téléchargez cette balade sur l'app **Swisstopo**



Départ : Grandvaux
Arrivée : Puidoux
Durée : 2h10

Où manger ? Vous trouverez peu de restaurants sur ce parcours. Vous pourrez soit partir le ventre plein, après vous êtes sustentés à l'auberge de la Gare de Grandvaux. Sinon, une petite place de pique-nique vous attend sur les hauts de Rieux, juste avant la passerelle qui passe au-dessus de l'A9.

Arrivez-vous à trouver : une boîte aux lettres très vintage ? Si oui, taguez **Le Courrier** sur Instagram @le.courrier



Les trois visages de Jean Rosset



Publicité

ACTION du mardi 1^{er} juillet 2025
au lundi 7 juillet 2025

**Tomme à la Crème
Jean-Louis**

3 x 100 g



26%

4.40 au lieu de 6.-

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

**DENNER
PARTENAIRE**

PROCHAINES ÉDITIONS

**10
juillet**

**17
juillet**

**24
juillet**

**14
août**

Livraison des textes **VENDREDI 16h** Délai supplémentaire sur demande
redaction@le-courrier.ch

Livraison des annonces **VENDREDI 12h**
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi
annonces@le-courrier.ch

ACTION du mardi 1^{er} juillet 2025
au lundi 7 juillet 2025

**La Fraîcheur du lac Luins
AOC La Côte**

Prix par pièce: 5.35 au lieu de 7.25
6 x 70 cl

26%

31.95 au lieu de 43.50

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

**DENNER
PARTENAIRE**